ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Dix Ans De Partenariat De Formation Professionnelle Et Techniqueen Europe Centrale Et Orientale

DIX ANS DE PARTENARIAT

De Formation Professionnelle et Technique

En Europe Centrale et Orientale

2001-2011





CENTRUL NAȚIONAL DE EVALUARE ȘI EXAMINARE



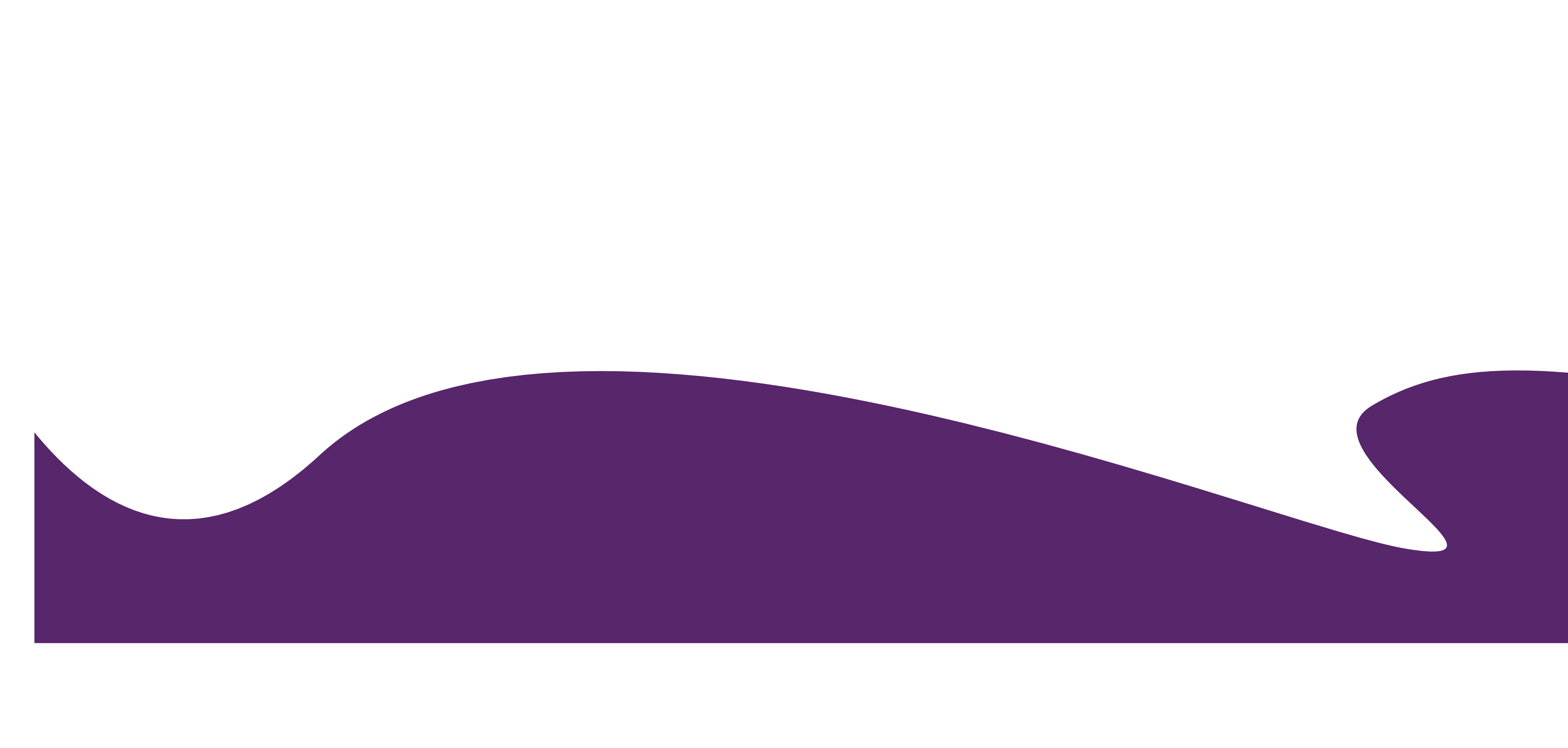


DIX ANS DE PARTENARIAT

De Formation Professionnelle et Technique

En Europe Centrale et Orientale







2001-2011

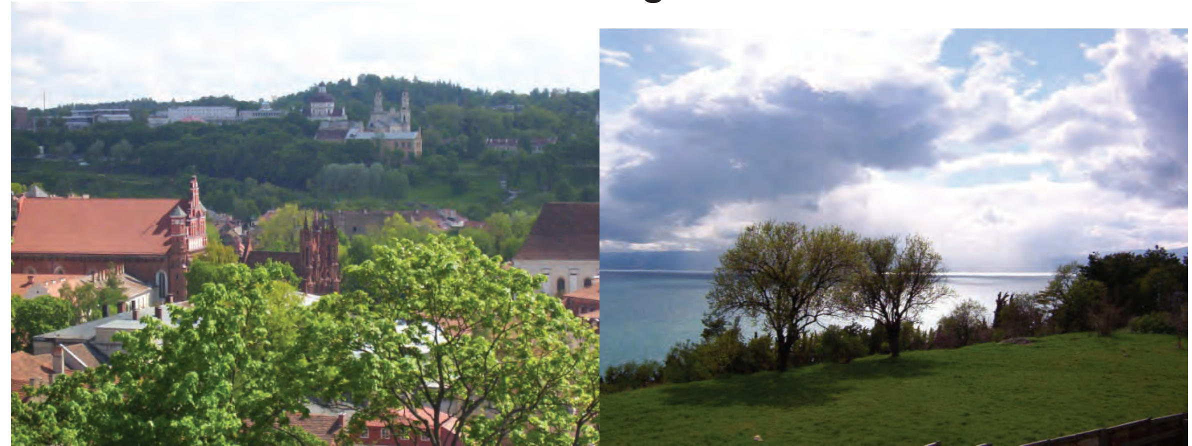
DIX ANS DE PARTENARIAT

de Formation Professionnelle et Technique

en Europe Centrale et Orientale



Albanie **Bulgarie**



Lituanie **ERY de Macédoine**



République de Moldavie **Roumanie**

Équipe de production

André Blanchet
Rédacteur et coordonnateur PECO

Cristian Mirescu, Roumanie
Édition et pilote d'activités

Barbara Murtin,
Responsable du programme FPT à l'OIF

Relecture du document **:**
Guy-Ann-Albert
Alain Rossignol
Serge Côté

Crédit des photographies : Nos 20, 44 et 70 : Alain Rossignol; No 26 : Cédric Lavialle; Nos 29, 30 et 75 : Rasa Naujalienė; No 45 : Richard Rioux.
Toutes les autres photographies sont d'André Blanchet

REMERCIEMENTS

Ce document s'inscrit dans le cadre des activités des Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) qui s'insèrent au sein du Projet de soutien des politiques sectorielles de FPT pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail de l'OIF appuyé par les autorités des PECO.

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des personnes impliquées dans ce projet et dont vous trouverez la liste à la fin de l'ouvrage. Ils s'adressent également au ministère de l'Éducation et de la Jeunesse de la Roumanie pour son soutien.



Une pensée pour Hervé Teisseire,

(Responsable du projet FPT à l'OIF de 2000 à 2007)

sans qui tout cela ne serait pas arrivé

Présentation

l'Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de regrouper et développer la solidarité entre les 75 États et gouvernements qui la composent (56 membres et 19 observateurs) - soit plus du tiers des États membres des Nations unies.

Parmi les objectifs de la Francophonie, on retrouve le rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle, le renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies et la promotion de l'éducation et de la formation. C'est particulièrement ce dernier objectif que vise le Partenariat des Pays d'Europe Centrale et Orientale en matière de formation professionnelle et technique (PECO).

Dans les PECO, sept pays membres et observateurs de l'OIF ont participé activement au projet de la FPT : l'Albanie, la Bulgarie, la Lituanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la République de Moldavie, la Roumanie et la Slovénie.

Le partenariat inter-États des PECO

Le *Projet de soutien des politiques sectorielles de FPT pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail* de l'OIF vise à favoriser le partenariat inter-États pour le développement de la formation professionnelle et technique (FPT) dans chacun des 30 pays membres de l'OIF qui y participent. Dans les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ce partenariat s'est traduit par plusieurs axes dans le domaine de la formation professionnelle et technique. Il a été formalisé par les ministres en charge de la FPT qui ont signé une convention-cadre de coopération régionale en 2004.

Ce document en présente l'histoire, les résultats et les perspectives.

Table des Matières

Liste des annexes

Annexe 1 : Convention-Cadre de Coopération entre les États francophones d'Europe Centrale et Orientale pour le Développement de la Formation Professionnelle et Technique

Annexe 2 : Avenant à la convention-cadre de coopération entre les États d'Europe Centrale et Orientale, membres ou observateurs de la Francophonie, pour le développement de la formation technique et professionnelle

Annexe 3 : Album-souvenir commenté de nos réunions

Introduction

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est engagée dans un programme d'appui au développement des politiques nationales de formation professionnelle et technique. Le programme, qui s'est déployé dans 30 pays francophones, vise à accompagner les initiatives des États dans la conception et la mise en œuvre de leurs politiques nationales, notamment dans les domaines suivants :

- la revalorisation de la formation professionnelle et technique ;
- l'adaptation de l'offre de formation au contexte socio-économique et au marché de l'emploi ;
- le développement et la mise en œuvre de programmes d'études fondés sur les compétences ;

En outre, l'OIF a voulu, dès le début, développer des mécanismes adaptés et souples de concertation politique, de coordination, d'échanges d'information et de documentation ainsi qu'une stratégie de concertation et d'échanges à l'échelle régionale pour appuyer les politiques nationales de formation professionnelle et technique.

En conclusion du séminaire transnational de concertation et d'échanges organisé par l'OIF à Bucarest (Roumanie, octobre 2001), les délégués des pays présents ont convenus de développer des activités de partenariats inter-États dans le domaine de la FPT.

Les grandes lignes du partenariat inter-États des PECO

L'entrée progressive des États d'Europe centrale et orientale (Lituanie, Slovénie, Bulgarie Roumanie, la République de Moldavie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Albanie ...) dans l'Union Européenne les a incités à adapter leurs formations techniques et professionnelles au marché de l'emploi européen. C'est sur cet objectif que les pays de cette région se sont centrés pour construire une démarche de partenariat dans le cadre du Programme d'appui aux politiques nationales de Formation Professionnelle et Technique (FPT) de l'OIF. Dès le début, les activités de partenariat inter-États ont principalement porté et portent encore maintenant sur les deux sujets suivants :

- la comparaison des référentiels de qualification professionnelle PECO avec le marché de l›emploi de l'Union Européenne ;
- le processus d'implantation de classes de formation professionnelle bilingues associant comme langue d'enseignement le français et la langue nationale.

Par ailleurs, afin de donner vie à ces activités, la région a collaboré activement au développement du site collaboratif sur internet qui est devenu le Carrefour francophone de la FPT et les Ministres responsables de la FPT de 5 pays ont signé une convention-cadre de collaboration en novembre 2004.

1) **Convention-cadre de coopération régionale pour la formation professionnelle et technique**

L'OIF a organisé une conférence des ministres d'Europe centrale et orientale en charge de la formation professionnelle et technique à Bucarest, en novembre 2004. Il s'agissait d'apprécier l'évolution des systèmes de FPT depuis les Assises de Bamako tenues en 1998, et de renforcer la démarche de partenariat, de concertation et d'échanges inter-États engagée entre les responsables de leurs systèmes. Les ministres ont confirmé l›engagement politique de leurs États à poursuivre leurs échanges par la signature d'une Convention-cadre de coopération régionale pour la formation professionnelle et technique. L'OIF poursuit le développement de la coopération régionale en accompagnant la mise en œuvre de cette convention.

2) **Comparaison des référentiels de qualification avec le marché de l'emploi européen**

Cette activité a pour objet, d'une part, de faire une analyse comparée des référentiels de compétences actuellement utilisés dans les pays de la région et, d'autre part, de proposer un processus pour leur mise en compatibilité avec les référentiels francophones européens correspondants. Il s'agit d'un exercice important qui a abouti aux résultats suivants :

- Une méthode d'analyse comparée des référentiels de qualification
- Une analyse des référentiels de qualification de cinq secteurs d'activité : administration et

commerce, tourisme, mécanique automobile, technologie de l'information et des télécommunications, bâtiment.

- La publication d'une version bilingue de la méthode d'analyse comparée des référentiels de qualification et de son application à la profession de secrétaire.
- La publication complète pour les cinq secteurs des travaux d'analyse comparée et de mise en compatibilité des référentiels de qualification.

Les travaux menés ont aussi permis aux experts impliqués d'approfondir leur maîtrise des différents organismes et programmes d'appui à la formation professionnelle en Europe, au Canada, au Québec et de développer une vision intégrée des modèles de qualification professionnelle, tant pour la formation en milieu scolaire que pour l'apprentissage en emploi.

3) **Implantation et mise en œuvre de classes de formation professionnelle bilingues**

Cette activité a pour objet d'implanter des classes de formation professionnelles bilingues dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme pour contribuer à renforcer le développement du secteur touristique dans les pays de la région.

De façon opérationnelle, le développement des classes bilingues de formation professionnelle, associant comme langue d'enseignement le français à la langue nationale a permis à sept lycées professionnels de six nationalités différentes d'implanter des classes bilingues dans le domaine de la restauration et du tourisme. Depuis 2007, des cours de langues, des cours liés à la pédagogie et des stages dans des lycées français et québécois ont pu être organisés pour les enseignants des classes bilingues. Plus précisément, des sessions de formation et d'appropriation du matériel pédagogique en hôtellerie-tourisme ont été tenues en 2008, 2009, 2010 et 2011 à l'Université d'été de Struga en ERY de Macédoine et au CREFECO à Sofia en Bulgarie. Puis des cours de langue française professionnelle ont été organisés notamment par les Ambassades ou des Alliances françaises.

Aussi, un important programme d'échanges entre les enseignants des classes bilingues et les directeurs des Lycées avec des écoles françaises et québécoises a été mis sur pied. Les écoles du Québec et de la France appuient les écoles des PECO dans le développement des compétences pédagogiques et langagières. De plus, les gestionnaires ont pu renforcer leur approche de gestions de centres offrant des programmes selon l'APC. Ce programme est renforcé par les liens créés entre les écoles dans le cadre de l'Association européenne des Écoles d'Hôtellerie et de Tourisme, l'AEHT.

Les activités de départ ont été complétées par des actions ayant trait à l'ingénierie pédagogique, la traduction et l'adaptation des quatre cahiers de la FPT.

4) **Travaux de traduction et d'adaptation des documents de base sur l'APC**

Depuis 2010, la région participe de façon originale à la diffusion de *l'Ingénierie de la formation professionnelle et technique* [1] (aussi appelé les quatre cahiers de l'ingénie de la FPT) ainsi que des *Guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle* [2] (aussi appelés les six Guides méthodologiques de l'OIF).

Les répondants nationaux de cinq pays, ont procédé à la traduction et à l'adaptation des quatre cahiers de l'ingénierie de la formation professionnelle et technique dans la langue nationale. Ce cadre conceptuel de référence contribue au renforcement du programme d'appui des politiques et des systèmes de FPT de l'OIF en favorisant les échanges sur les fondements du processus d'ingénierie tout en permettant de dégager une vision d'ensemble et un langage commun. Leur traduction en langue nationale permet donc d'en faciliter l'étude par les experts nationaux et de les adapter à la réalité nationale.

L'approche méthodologique préconisée par les Cahiers de l'ingénierie a servi de fondement pour jeter les bases de la refondation des systèmes de FPT. Afin de poursuivre le développement de matériel visant à faciliter la mise en place de l'APC, l'OIF a rendu disponible une documentation de base sous forme de six guides méthodologiques visant à faciliter la réalisation ou l'adaptation de ces guides dans les pays. Le lancement et la présentation de ces guides aux différents acteurs de la FPT des pays de la francophonie, lors d'ateliers tenus à Tunis en novembre 2010, ont permis d'ouvrir encore plus largement les perspectives de partenariat. Une large part de la planification de l'OIF pour 2010-2013 repose sur des applications pratiques dans les différents contextes nationaux de ces six guides produits en grande partie grâce à l'expertise acquise dans le cadre du programme d'appui à la FPT de l'OIF. Les guides méthodologiques sont difficilement exportables sans une importante adaptation.

Des interventions d'appui pédagogique basées sur les guides méthodologiques et en lien avec les activités en cours se déroulent, notamment à l'Université d'été de Struga en Macédoine et au CREFECO à Sofia en Bulgarie, pour le renforcement des compétences des enseignants dans les classes bilingues dans les PECO.

L'ensemble des pays PECO ont adopté ou veulent adopter les standards européens de compétences. Cependant, la demande est forte pour renforcer les capacités des acteurs en gestion pédagogique ainsi qu'en gestion administrative, tant au niveau local que national. C'est le cas en particulier pour l'appui à la pédagogie et à la gestion des centres offrant des programmes par compétences. Ainsi, pour 2011, l'effort vise à informer les directeurs de centres de FPT et les enseignants sur le contenu des quatre cahiers de l'ingénierie de la FPT [3] et sur celui des guides méthodologiques de l'OIF portant sur la conception et la réalisation d'un guide pédagogique (guide n° 4) de même que la conception et la réalisation d'un guide d'organisation pédagogique (guide n° 6).

Ces deux guides méthodologiques et le document de présentation générale des guides méthodologiques font l'objet d'une traduction dans chacune des langues nationales des PECO, en 2010-2011.

[1]Produit par le ministère de l'Éducation du Québec, en 2002.

[2]Produit par l'Organisation internationale de la Francophonie grâce à une licence accordée par le ministère de l'Éducation,

du Loisir et du Sport du Québec, en 2009.

En résumé :

L'analyse comparée des référentiels de qualification a fait l'objet de deux publications et connaît maintenant sa conclusion. Le cadre de référence portant sur l'ingénierie de la FPT a été traduit pour cinq pays des PECO et les deux guides méthodologiques d'appui à l'APC les plus pertinents pour les travaux de la région sont en voie de traduction dans l'ensemble des six pays.[3]

Le développement des classes bilingues de formation professionnelle et technique, associant comme langue d'enseignement le français à la langue nationale a permis à sept lycées professionnels de six nationalités différentes d'implanter des classes bilingues dans des disciplines techniques dans le domaine de la restauration et du tourisme. Depuis 2007, des cours de langues, des cours liés à la pédagogie et des stages dans des lycées français et québécois ont pu être organisés pour les enseignants des classes bilingues.

Il s'agit maintenant de poursuivre l'axe des activités des classes bilingues en hôtellerie-tourisme dans les PECO et d'ouvrir de nouvelles perspectives de travail jusqu'en 2013, en particulier celles relatives à la gestion et la mise en œuvre de la pédagogie liées à l'approche par compétences.

[3] Une licence de droit d'auteur accordé à l'OIF par le gouvernement du Québec relativement aux Cahiers de l'ingénierie permet une plus grande souplesse dans l'utilisation de cet ouvrage

Les premiers pas dans notre histoire

Le Séminaire transnational

Octobre 2001, Bucarest, Roumanie

L'histoire de nos travaux en FPT débute par le séminaire transnational de concertation et d'échanges organisé par l'OIF à Bucarest (Roumanie, octobre 2001). Lors de ce séminaire fondateur, les délégués des pays présents ont convenu de développer des activités de partenariats inter États dans le domaine de la FPT. Il réunissait les délégations d›Albanie, de Bulgarie, de l'ERY de Macédoine, de la République de Moldavie, de Lituanie, de Roumanie et de Slovénie.

Lors des travaux les priorités en matière de FPT ont été définies en fonction des orientations politiques et structures gouvernementales, de la gestion centrale de la formation, de la programmation pédagogique et de la mise en œuvre locale de la formation correspondants au cadre commun de réflexion en matière de planification, de redéfinition et d'actualisation d'un système de formation professionnelle et technique. Les délégués ont été amenés, avec le soutien technique d'animateurs provenant de la Francophonie, d'une part, à approfondir les principaux éléments de la refondation de leur système de FPT et à bien situer leur démarche de renforcement au regard des thèmes abordés, et, d'autre part, à échanger sur leurs situations respectives et à explorer des pistes de collaboration.

À la fin des ateliers de réflexion, les lignes d›action de coopération inter États à partir desquels des propositions de partenariat prioritaires ont été formulées.

1) Pour les *Politiques et structures gouvernementales* :

- Mettre en place un réseau d'informations et d'échanges afin de soutenir le développement de partenariats aux niveaux national, régional et local.
- Supporter le développement intégré des encadrements légaux et réglementaires de la formation professionnelle initiale et continue ainsi que des mesures touchant la main-d'œuvre et l'emploi.
- Développer des coopérations bilatérales ou multilatérales sur l'organisation des structures en formation professionnelle et technique.
- Donner une vision positive de la formation professionnelle et technique.
- Développer et mettre à jour les compétences de gestion des directrices et directeurs de centre de formation professionnelle et technique.

2) Pour la *Gestion centrale de la formation* :

- Développer des nomenclatures et des référentiels en commun afin d'harmoniser les qualifications pour une visibilité et une mobilité internationales
- Élaborer un glossaire de la terminologie utilisée dans la FPT
- Moderniser les réglementations en FPT
- Mettre en place une taxe sur la masse salariale des entreprises pour le financement de la FPT
- Impliquer les entreprises dans la démarche d'analyse des besoins de formation
- Partager les expériences nationales pour stimuler le processus de décentralisation
- Mettre en place une base de données sur la FPT dans les pays d›Europe centrale et orientale
- Développer des filières bilingues de formation, le français étant associé à la langue nationale
- Partager les expériences en matière de validation des acquis

3) Dans le domaine de la *Programmation pédagogique* :

- Favoriser les échanges inter-pays et les contacts entre les personnes concernées par la programmation pédagogique.
- Assurer la qualité de la programmation pédagogique dans tous les PECO
- Améliorer la formation des formateurs.

4) Pour la *Mise en œuvre locale de la formation* :

- une autonomie minimum de l'établissement local avec des adaptations locales approuvées par un conseil ouvert (école, entreprise, autres acteurs locaux).
- un partenariat organisé avec l'entreprise et avec les autres acteurs locaux.
- une valorisation de l'image de la formation professionnelle technique développée pour les futurs élèves en réponse aux besoins des entreprises, futurs employeurs, et en collaboration avec les autres acteurs locaux.



Fig. 1 : Des collaborateurs du séminaire transnational du Bucarest : M. Jean-Paul Chassaing, Mme Ève Atchaka, M. Gérard Gasquet, M. Antoine de Lacheisserie, M. Béchir Hadj Sassi, M. Hervé Teisseire, Mme Manon Paquet et M. André Blanchet.

Les priorités exprimées par chaque pays ont reçu l'appui des autorités nationales.

Les États ont ainsi confirmé leur volonté de s'engager dans cette démarche et les répondants nationaux, avec une équipe d'accompagnement issue du pool multilatéral d'experts de l'OIF, ont convenu de participer dès le début de l'année 2002 à Sofia (Bulgarie) à la prochaine étape de programmation et de mise en opération du dispositif régional de partenariat inter-États pour les pays d'Europe centrale et orientale.

La programmation et de la mise en opération du dispositif régional

Février 2002, Sofia, Bulgarie



Fig. 2 : La première réunion du groupe de liaison : M. Mindaugas Briedis, Mme Stanka , M. Antoine de la Cheisserie, Mme Ekaterina Alexandrova, M. Hervé Teisseire et Mme Doréana Hristova (MM. André Blanchet et Cristian Mirescu participaient aussi à la rencontre)

Lors de la rencontre du groupe de liaison régional à Sofia (Bulgarie, mars 2002), les répondants nationaux ont mis en place le dispositif régional de partenariat inter-États et défini cinq axes de partenariat à partir des conclusions du séminaire de Bucarest :

1. la compatibilité des référentiels de qualification professionnelle PECO avec le marché de l›emploi de l'Union Européenne ;
2. les classes de formation professionnelle bilingues ;
3. le développement des outils d'échanges et de communication entre les acteurs de la région grâce à la Base des Savoirs Francophones (BSF) ;
4. la formation de formateurs ;
5. la formation des chefs d'établissement.

Préalablement à leur formulation en activités de partenariat, les participants avaient choisi un cadre méthodologique de programmation et de mise en opération de ces activités. À ce moment (2002-2003), seuls les trois premiers axes avaient été développés en activités. Les répondants nationaux exprimèrent alors leur volonté d'engager ultérieurement ces deux activités (la formation des chefs d'établissement et des formateurs a finalement été intégrée à notre plan de travail à partir de 2008 avec les cours de l'Université d'été de Struga et les traductions des guides méthodologiques n° 4 et n° 6 sur l'APC). Les travaux sur les

deux premiers axes privilégiaient l'utilisation des outils de collaboration Internet, soit la Base des Savoirs Francophones (BSF), devenue le Carrefour Francophone de la FPT.

Le dispositif de partenariat PECO bénéficia dès le début de la collaboration d'une équipe d'accompagnement et de suivi composée d'experts membres du pool multilatéral de personnes ressources, que l'OIF a constitué pour le programme. D'autres membres du pool sont intervenus pour appuyer le lancement du site régional PECO de la BSF. L'équipe de suivi s'est alors structurée en répartissant les différentes tâches entre ses membres : coordination du dispositif régional, mise en œuvre et suivi d'activités, modération des réunions et animation des forums.

La mise en œuvre des activités

À partir de la rencontre de Sofia, les trois activités sont entrées en phase active. Diverses réunions de travail se sont tenues à Vilnius (Lituanie, septembre 2002), à Bucarest (Roumanie, mars 2003), Sofia (Bulgarie, octobre 2003), Vilnius (mai 2004), Orléans (décembre 2004), Skopje et Orhid (Macédoine, avril 2005) et Paris (octobre et novembre 2005). Le site Internet régional de la Base des Savoirs Francophone, mis en place par l'OIF et pris en charge par une équipe régionale, devient alors opérationnel comme en atteste le dépôt régulier à ce moment-là de nouvelles et de documents dans la base de données ainsi que l'activité des forums de discussions. Ces forums ont été, au début des années 2000, l'outil privilégié de communication entre les équipes nationales et l'équipe de suivi pour l'accompagnement de la mise en œuvre des activités (préparation des rencontres, relations de travail, diffusion de la documentation, échanges d'informations, etc.).
L'investissement de l'équipe de suivi tant dans le développement des activités de partenariat que dans celui de la BSF, relayé par la forte motivation des pays (Bulgarie, Lituanie et Roumanie) qui assuraient le pilotage des trois activités de partenariat avait fait des PECO l'une des régions les plus avancées et les plus autonomes du programme. Il est important de souligner aussi l'essentielle implication des chargés d'activités des trois pays pilotes. En outre, les bonnes relations de travail et de personnes entre l'équipe de suivi et les équipes nationales assuraient à la région un dynamisme tel qu'il fut possible d'envisager la mise en place d'un mécanisme d'autonomie pour que la région fonctionne le plus possible sur sa propre dynamique.



Fig. 3: Réunion des répondants nationaux à Vilnius en 2002 : M. Maksim Komini, Mme Eugénia Brinza, M. Hervé Teisseire, M. Rajan Pilay, Mme. Alexandrova et M. Victor Iliescu (MM. Mindaugas Briedis et André Blanchet participaient aussi à la rencontre)

La compatibilité des référentiels de qualification (2002-2006)

Rencontres : Septembre 2002, Vilnius, Lituanie - Mars 2003, Bucarest, Roumanie -

Octobre 2003, Sofia, Bulgarie - Novembre 2003, Chisinau, Moldova - Mai 2004, Vilnius, Lituanie.



Fig.4 : L'équipe d'expert sur les référentiels : M. Maksim Komini, Mme Mme. Irena Abisaliene Mme Giedre Beleckiene, Mme Eugénia Brinza, Mme Bonka Genova et M. Cristian Mirescu.

En deux ans, les experts de chaque pays ont comparé leurs méthodologies d'élaboration des référentiels de qualification et ont envisagé l'élaboration une table de correspondance entre les compétences identifiées dans cinq référentiels (ou de ce qui en tient lieu) dans des secteurs suivants: Administration, Alimentation et tourisme, Bâtiment, Mécanique automobile et Électrotechnique.



Fig. 5 : M. Nicolae Hutu, M. Mindaugas Briedis, M. André Blanchet et M. Cyrille Simard lors des travaux d'évaluation des référentiels en 2003 en Roumanie

Un des référentiels de qualification a été privilégié, celui de la profession de secrétaire. En outre, un projet de modèle d'analyse des référentiels a été élaboré. Ce modèle fut analysé et validé par les experts. Ils ont aussi décidé d'élargir les activités à cinq autres référentiels portant sur les professions de mécanicien automobile, vendeur, charpentier-menuisier, briqueteur-maçon et cuisinier. Ces nouvelles analyses ont été soumises aux experts à Sofia en octobre 2003.

Lors de la rencontre des répondants nationaux à Chisinau en novembre 2003, les experts des différentes équipes nationales ont comparé leurs référentiels de professions appartenant aux secteurs d'activités choisis avec ceux de la France et de la Belgique. De même, une liaison plus étroite avec les institutions oeuvrant dans le champ de la FPT (CEDEFOP à Thessalonique, et ETF European Training Foundation à Turin) a été jugée indispensable par l'ensemble des participants.

Par la suite les résultats suivants ont été atteints : la récupération des listes de compétences de l'hôtelier, l'appropriation et l'analyse du contenu des travaux du CEDEFOP et de l'ETF en la matière, l'application du modèle sur les 5 référentiels (secrétaire, mécanicien automobile, ouvrier de la construction, électronicien et hôtelier), la consolidation du modèle d'analyse dans le contexte de l'UE, la validation des résultats dans les pays et la publication d'un fascicule de présentation sommaire de la comparaison des compétences de la profession de secrétaire par la Roumanie et l'OIF.



Fig. 6 : La présentation de la mise en commun de 5 référentiels de qualification à Vilnius en 2004, Mme Viorica Dobinda (République de Moldavie), Mme Alexia Rossi (Slovénie), M. André Blanchet et, (de dos), Mme Svetlana Spassenovska (ERY de Macédoine) et Mme Bonka Genova (Bulgarie)

Pour conclure cette activité, nous avons procédé en 2010 à la consolidation de l’expertise développée dans un document plus complet qui inclut tous les référentiels analysés. Ce document fait l’objet d’une publication par le Ministère de l’Éducation et de la Science de la Roumanie avec la collaboration de l’OIF.



Fig. 7 : La publication portant sur la mise en commun des compétences de la secrétaire en novembre 2004.

Trois Grandes Convergences en matière de FPT

Les travaux de réflexion sur la mise en commun des compétences dans les PECO ont mené à l'approfondissement de trois grandes convergences : la notion de référentiels, le diplôme commun européen et le modèle intégré de qualification professionnelle.

Les trois référentiels : Dès le début, en 2003, l'ensemble du groupe des experts en sont venus à un consensus sur les concepts de référentiels **de métier-compétence** (qui décrit les tâches accomplies et les compétences essentielles dans une profession donnée), **le référentiel de formation** (qui contient les objectifs pédagogiques et que l'on nomme souvent programme d'études en éducation) et le **référentiel d'évaluation** (qui contient les critères sur la base desquels nous allons évaluer la maîtrise des compétences). Les travaux menés par les PECO dans ce domaine convergent avec ceux de l'Union Européenne ainsi que les concepts véhiculés dans les *Guides méthodologiques d'appui à l'APC* publiés par l'OIF en novembre 2009.

Le diplôme commun européen : Né sous présidence française de l'Union Européenne à la fin de l'année 2000, ce projet réunissait neuf pays partenaires. Il présentait une méthode de construction commune de diplômes professionnels, susceptible d'ouvrir un nouvel espace de coordination communautaire dans lequel les États membres s'engageraient à donner un socle commun à leur système de qualifications professionnelles. L'objectif initial du projet était d'élaborer une méthode de construction commune de diplômes d'enseignement professionnel et d'élaborer concrètement des diplômes. A l'issue de ce travail trois documents ont été élaborés. L'un concerne la méthode de construction des diplômes. Le second a trait au référentiel du diplôme *Responsable de l'hébergement* et le troisième est consacré au *Technicien logistique*. Il est intéressant de constater que cette démarche rejoignait aussi la réflexion des PECO. En effet, on y retrouvait les concepts fondamentaux de **description des activités, de tâches et de compétences professionnelles et puis d'élaboration d'objectif commun de certification**.

Le modèle intégré de qualification professionnelle : La mise en commun de toute cette expertise a conduit la réflexion jusqu'à l'élaboration d'un modèle intégré de qualification de formation professionnelle couvrant les réalités des mondes de l'éducation et de la formation des travailleurs **en emploi**. Ainsi, ce modèle peut se résumer de la façon suivante : un portrait **unique** du monde du travail pour l'éducation et l'emploi (le référentiel de métier-compétence), des approches **différenciées** pour la formation (le référentiel de formation qui devient un programme d'études en éducation et programme d'apprentissage en milieu de travail pour la formation des travailleurs en emploi) et un **consensus** sur les performances à évaluer (un référentiel d'évaluation unique pour l'éducation et l'emploi).



Un appui politique important

Le projet a été possible grâce à l'appui politique et formel des autorités de chacun des pays. C'est ainsi que la convention-cadre de coopération régionale des PECO est devenu une nécessité.



1) **Convention-cadre (novembre 2004, Bucarest, Roumanie)**



Fig. 8 : Le 5 novembre 2004, Séance de signatures de la Convention-cadre des PECO par la République de Moldavie, la Bulgarie, l'ERY de Macédoine et la Roumanie en présence de M. M. Samir Marzouki, alors Directeur de la DEF à l'OIF

Le 4 novembre 2004, la Conférence des ministres de la formation professionnelle et technique des États d'Europe centrale et orientale, membres ou observateurs de la Francophonie, s'est ouverte à Bucarest sous la présidence de M. Radu-Mircea Damian, Secrétaire d'état au ministère de l'Éducation et de la Recherche en présence des délégations de Bulgarie, de l'ERY de Macédoine, de la République de Moldavie, de Roumanie et de Lituanie.

Les délégations ont alors confirmé leur engagement à poursuivre la démarche de partenariat en matière d'ingénierie de système de formation professionnelle et technique. Elles ont souligné la pertinence du cadre global d'ingénierie de système FPT élaboré par les acteurs du programme et publié par le ministère de l'Éducation du Québec. Elles ont recommandé de poursuivre la concertation et les échanges en référence à ce cadre global et incité à une plus large diffusion de ce cadre global dans les systèmes d'éducation et de formation, notamment par sa traduction en langue nationale.

Par la même occasion, elles ont appuyé la diversification des travaux de partenariat, notamment en matière d'ingénierie de projet, de financement, de renforcement des capacités des responsables et gestionnaires des systèmes de formation et des enseignants ainsi que la poursuite des activités de partenariat inter-États en cours (compatibilité des référentiels de qualification, projet de filières de formation professionnelle bilingues).

Enfin, les délégations se sont engagées à une participation plus nombreuse de personnes ressources francophones aux travaux et à la diversification des modes de partenariat entre les systèmes, notamment par des échanges, bilatéraux ou trilatéraux, intra régionaux et au renforcement du partenariat régional.

Au terme de la conférence, la Convention-cadre de coopération régionale a été signée par les représentants de la Bulgarie, de l'ERY de Macédoine, de la République de Moldavie et de la Roumanie.



Fig. 9 : Bucarest, novembre 2004, des participants à la Conférence Ministérielle

2) **Avenant albanais (Tirana. Albanie, juin 2006)**



Fig. 10 : Tirana, Albanie, le 13 juin 2006, la cérémonie de signature de l'avenant albanais à la Convention-cadre par le Ministre de l'Éducation et des Sciences de l'Albanie, M. Genc Pollo.

À Tirana, simultanément à la signature de l'avenant albanais à la Convention-cadre des PECO par M. Genc Pollo, s'était tenue une réunion du Comité régional de liaison où les répondants nationaux avaient pris connaissance des changements et des nouvelles orientations retenues par l'OIF pour 2006, de l'état des travaux accomplis par les chargés d'activités en 2005 et approuvé les orientations proposées.

Ils ont aussi approuvé la publication de *l'Analyse comparée des compétences professionnelles pour la profession de Secrétaire dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et Mise en compatibilité avec les référentiels de l'Union européenne* et développé leurs compétences dans l'utilisation du nouvel outil collaboratif virtuel « *Le Carrefour francophone pour la formation professionnelle et technique* ».

Enfin, il a été convenu que l'OIF prendrait en charge la traduction et l'adaptation des quatre cahiers de l'ingénierie de la FPT sur présentation de devis et que les pays prendraient en charge l'édition, l'impression, et la formation du personnel. Certains pays pourraient aussi, à leur convenance, décider de retraduire à nouveau les différentes adaptations en langue nationale vers le français, le cas échéant.



Fig. 11 : MM. Iliescu, Thibeault, Mirescu et Briedis à la réunion des Répondants nationaux de Tirana en juin 2006.

À la recherche de partenaires financiers

Orléans, décembre 2004



Fig. 12 : À Orléans en décembre 2004, les premières tentatives de montage de projet financier pour les deux activités sur les référentiels et les classes bilingues : Mme Tania Sandu, Mme Bonka Genova , Mme Marija Nikolova, M. Alain Beaussier, M. Cristian Mirescu, M. Ranjan Moothien Pillay, Mme Eugénia Brinza, M. André Blanchet Mme Katya Krachunova Rezachka.

En 2004, après les réunions d'Orléans, les participants ont déterminé les orientations à prendre en matière de liens et convergences entre nos travaux et ceux de l'ETF et du CEDEFOP et validé la forme et le contenu des fiches de planification et de suivi détaillé de l'activité. Ils ont aussi convenu des travaux à réaliser afin de présenter les deux activités aux partenaires techniques et financiers ainsi que du suivi à apporter à la publication de l'analyse comparée en secrétariat.

Bucarest, janvier 2005

Du 19 au 22 janvier 2005, M. Eric-Normand Thibeault, coordonnateur des programmes de l'OIF dans les PECO, a dispensé à une dizaine d'intervenants de la formation professionnelle une formation portant sur la description et le mode d'emploi des différents programmes de financement européens. D'une durée de 32 heures, ce programme contenait deux modules et a eu pour objectif de :

- Connaître les différentes sources d'information, savoir se repérer au sein des dispositifs des programmes européens ;
- Proposer une aide méthodologique, une réflexion et un savoir- faire- montage, pilotage, évaluation – nécessaires pour mener des projets éducatifs dans le secteur de la FTP à dimension européenne;
- Maîtriser les outils de la gestion axée sur les résultats (Cadre logique, cadre de mesure du rendement);
- Créer des alliances inter-pays (membres de l›Union européenne et pays candidats à l›adhésion)
- Travailler en équipe et s'initier aux pratiques interculturelles;
- Être en mesure de monter un projet bancable.

Mme Alexia Rossi de la Slovénie, impliquée dans notre projet dès 2001 et qui a une grande expertise dans le montage de projets européens a aidé le groupe à dresser un panorama de différentes actions à envisager dans le cadre de ces programmes.

Le développement des différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un projet, de l'intégration du projet éducatif à un contexte spécifique (dont celui des filières bilingues), des pratiques de négociations, de formulation de projet et d'initiation à l'efficacité professionnelle en milieu interculturel a également été mentionné.

Des simulations de rédaction de projet avaient finalement été réalisées en groupe et individuellement.

Skopje, avril 2005



Fig. 13 : Réunion sur le montage financier des deux activités à Skopje en avril 2005 : M. Éric-Normand Thibeault, Mme Bonka Genova , Mme Svetlana Spassenovska, M. Ranjan Moothien Pillay Mme Marija Nikolova, Mme Katya Krachunova Rezachka, Mme Julijana Jozic, M. André Blanchet et Mme Eugénia Brinza.

À Skopje, les participants ont été informés des conclusions des travaux de formation et de sensibilisation aux programmes de financement européens et canadiens tenus à Bucarest en janvier 2005.

Ils ont fait le suivi de la publication des travaux d'analyse comparée des référentiels de qualification. Ils avaient, surtout et avant tout, préparé les demandes de financement des deux projets portant sur la compatibilité des référentiels de qualification et de filières de formation professionnelle bilingues à des bailleurs de fonds ou des programmes de financement européens ou canadiens.

Paris, Octobre et novembre 2005

Toujours à la recherche du financement le plus approprié pour soutenir les activités, les réunions de Paris à l'automne 2005 ont d'abord permis de :

- finaliser les travaux de préparation du formulaire de candidature aux projets Leonardo;
- prendre connaissance du projet de mandat de l'expert consultant, le valider et déterminer les conditions de réalisation de ce mandat;
- confirmer la ou les écoles qui agiront comme promoteurs pour le projet auprès du programme Leonardo;
- prendre connaissance du projet de plan de travail 2005-2006 et le recommander au groupe régional de liaison;
- valider le projet de lettre d'intention d'appui des pays au projet Leonardo;
- poursuivre la mise en œuvre de la traduction des cahiers d'ingénierie FPT (roumain, bulgare, macédonien, albanais, lituanien) dans le cadre des programmes nationaux de renforcement des capacités.

Puis en novembre 2005, la tâche fut complétée par les actions suivantes :

- élaborer les termes de références d'un projet de lexique dans le cadre de l'activité portant sur la mise en commun des référentiels de qualification;
- déterminer et prioriser les domaines d'activité auxquels s'appliquera le lexique;
- compléter et valider le formulaire d'application au programme d'appui Lingua qui a été choisi afin de supporter financièrement le projet de lexique commun;
- prendre connaissance des travaux effectués depuis les réunions d'octobre;
- harmoniser les travaux de préparation des formulaires d'application aux projets Arion, Lingua et Leonardo;
- mettre à jour le plan de travail 2005 et élaborer un projet de plan de travail pour 2006 à proposer au groupe régional de liaison;
- valider le projet de lettre d'intention d'appui des pays au projet Lingua;

De plus, c'est lors de cette rencontre que la proposition d'un avenant albanais et lituanien à la convention cadre des PECO avait été élaborée (comme on l'a vu l'Avenant albanais a été signé en 2006 à Tirana).

La piste de financement par des programmes européens a finalement été abandonnée car elle posait des difficultés importantes. En effet, comme plusieurs pays n'étaient ni membres, ni candidats à l'entrée de l'UE, il était alors impossible de trouver un programme qui aurait pu regrouper l'ensemble des pays participants à nos deux activités. Comme nous le verrons plus loin, la solution proviendra plutôt d'un regroupement des forces de l'OIF, de programmes québécois d'internationalisation de l'éducation, des Ambassades et Alliances françaises ainsi que des écoles québécoises et françaises et de l'implication du CREFECO et de l'Université d'été de Struga.





Fig. 14,15 et 16: Des acteurs de la recherche de la diversification des sources de financement à Paris pendant l'automne 2005 : à l'avant, Mme Eugénia Brinza et M. Cristian Mirescu et derrière, M. Alain Rossignol et Mme Veselina Ganeva.



Les programmes de financement explorés dans le cadre du projet

Les programmes de l'Union Européenne (UE) :

Le programme **Leonardo da Vinci** est conçu pour donner une impulsion aux systèmes de FPT en Europe. Il permet la mobilité des personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle et facilite les échanges de bonnes pratiques entre les responsables de formation. Il contient plusieurs volets pour :

- Effectuer des stages dans une entreprise
- Tisser une coopération avec des acteurs de la FPT
- Développer l'appropriation d'outils ou de méthodes

Le programme supporte aussi des préparations en finançant des déplacements pour préparer une candidature ou assister à des séminaires autour d'une thématique FPT.
Deux programmes complémentaires, **Erasmus** et **Comenius**, permettent aux acteurs de la FPT d'observer et d'analyser une problématique commune aux établissements d'enseignement et de formation européens.

Le programme de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) : Le but du programme de compétences pour l'emploi (CPE) de l'ACDI est d'accroître l'accès à une formation de qualité en matière de compétences pour l'emploi, notamment pour les femmes pauvres et les jeunes, afin de favoriser une croissance économique durable dans les pays où elle œuvre. Au cours des dernières années plusieurs pays d'Europe de l'Est ont été ciblés par ce programme. En 2011, l'Ukraine a été identifiée comme pays prioritaire.

Programme d'Internationalisation de l'Éducation québécoise (PIEQ) : Ce programme comportait plusieurs volets s'adressant aux gestionnaires, aux enseignants et aux étudiants en formation professionnelle et technique. Parmi ceux-ci, trois programmes de mobilité étudiante et enseignante offraient des possibilités de soutien financier des échanges entre les PECO et le Québec. Plusieurs activités de notre projet ont été supportées par ce programme jusqu'en 2011.

Deux organismes européens en matière de FPT

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) : Le centre a pour mission d'apporter son concours à la Commission Européenne et contribue par son activité scientifique et technique à l'encouragement de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) ainsi qu'à la définition et à la mise en œuvre d'une politique commune dans ce domaine. Il regroupe les 27 membres de l'UE.

La Fondation européenne pour la formation (ETF) : L'ETF (European Training Foundation , en anglais) est une agence de l'Union Européenne (UE) basée à Turin. Elle contribue au développement des systèmes d'éducation et de formation des pays partenaires de l'UE. Sa mission consiste à aider les pays en transition et en développement à exploiter le potentiel de leur capital humain au moyen de la réforme des systèmes d'enseignement, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique de l'UE en matière de relations extérieures. Elle regroupe 29 pays dont des candidats à l'entrée dans l'UE.

Les classes bilingues

1) La mise en place de classes de formation professionnelle bilingues

Rencontres : Septembre 2002, Vilnius, Lituanie - Mars 2003, Bucarest, Roumanie

- Octobre 2003, Sofia, Bulgarie - Novembre 2003, Chisinau, Moldova - Mai 2004, Vilnius, Lituanie.



Fig. 17 : les deux groupes d'experts sur les référentiels et les classes bilingues se réunissent pour une visite d'un centre de formation professionnelle à Sofia en octobre 2003.

Cette activité avait nécessité deux étapes, l'une en 2003, avec la traduction en français de trois référentiels dans des secteurs de l'alimentation et de l'hôtellerie et du tourisme, l'autre en 2007, avec la mise en place de l'enseignement de modules en français des métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

À Vilnius en mai 2004, les experts ont été appelés à rendre opérationnel un projet de filière bilingue pour les métiers de l'hôtellerie dans chacun des pays participants à partir de septembre 2004. En outre, des expérimentations de filières bilingues dans certains pays avaient été présentées.

2) Les montages organisationnels et financiers

Bucarest et Constanta, avril 2007

Dès 2007, une des grandes préoccupations a été de rendre opérationnel le réseau des classes bilingues et d'appuyer les chefs d'établissements. Une attention particulière a été apportée au transfert d'expertises entre les chefs d'établissement concernés dans la planification, la gestion locale, la mise en œuvre et l'évaluation de filières bilingues en formation professionnelle.

Ainsi les experts ont apporté les modifications nécessaires et validé un projet de Convention Spécifique de Collaboration sur les classes bilingues dans les PECO. Ils ont appuyé formellement les démarches et les stratégies proposées pour continuer la mise en œuvre des activités et pour assurer un suivi permanent et adéquat des travaux dans les pays. Puis ils ont développé dans chacun de leur pays les stratégies qui ont permis la réalisation des activités de filières bilingues et de lexique multilingue et d'appuyer chacun des chefs d'établissement identifiés par ces pays pour la mise en œuvre.

Le 4 avril 2008, les répondants régionaux avaient rencontré les autorités et le personnel du Collège de commerce Carol 1ier de Constanta afin de prendre connaissance de l'expertise développée par le collège et d'échanger sur les défis et problématiques liés à l'implantation de classes bilingues en formation professionnelle et technique dans le secteur de l'Alimentation et du Tourisme.

Bucarest, novembre 2007



Fig. 18 : Mme Marija Nikolova et M. Zoran Nikolovski échangent sur l'organisation de classes bilingues avec M. Cristian Mirescu lors de la réunion de Bucarest en novembre 2007

En novembre 2007, les pays ont donc convenu de mettre l'accent sur:

- La création d'un réseau de chefs d'établissement des PECO en matière de classes bilingues;
- La mise à niveau de l'expertise développée en matière de classes bilingues par l'ensemble des participants à la rencontre de formation et d'échanges ;
- Le développement ou le renforcement des stratégies de planification et de mise en œuvre de classes bilingues dans un établissement de formation professionnelle.

Ils ont finalement et surtout concrétisé le montage financier pour le soutien aux classes bilingues. Ce montage comporte la participation de chacun des États, de l'OIF (principalement pour l'achat d'ouvrages, la formation en français adapté au tourisme et la mise en réseau), des programmes de financement québécois sur l'internationalisation de l'Éducation, des Alliances et Ambassades françaises (pour le support langagier). Ils ont aussi défini l'appui pédagogique basé sur des partenariats entre les écoles des PECO et des écoles françaises et québécoises, des formations offertes au CREFECO et à l'Université d'été de Struga.

De plus à la suite de la réunion de Bucarest, Mme Anne-Marie Bazzo, M. Alain Rossignol et M. André Blanchet, membres du groupe d'experts du projet FPT de l'OIF, ont conduit ces missions d'implantation.

Ces missions comportaient quatre phases :

1) une phase exploratoire visant à visiter plusieurs établissements susceptibles de porter le projet pilote des classes bilingues et de vérifier la compatibilité des référentiels ;
2) une phase d'analyse et de diagnostic qui permettra de sélectionner un établissement pilote par pays et de réunir les chefs d'établissement constituant le réseau ;
3) puis la phase de mise en œuvre des classes bilingues ;
4) enfin, une phase de suivi et de bilan dans chacun des établissements.



Fig. 19 : Le groupe de Bucarest en 2007, la généralisation et l'opérationnalisation des classes bilingues à l'ensemble des PECO

Les missions d'exploration et d'implantation (2007-2008)

Ces missions, qui ont principalement été effectuées à l'hiver et au printemps 2008, avaient pour objectif de visiter et sélectionner un établissement de formation professionnelle en hôtellerie-tourisme susceptible de recevoir une classe bilingue en septembre 2008 ou en septembre 2009 dans les six pays de la région PECO.

Les pays explorés ont été l'Albanie et la République de Moldavie par Anne-Marie Bazzo, la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie par Alain Rossignol, l'ERY de Macédoine par Anne-Marie et Alain et la Lituanie par Alain et André Blanchet.

Ces missions ont fait l'objet d'une publication détaillée de rapports de missions réalisée par Alain Rossignol. Ces rapports de missions ont été remis à tous les experts lors de la rencontre du groupe régionale de liaison tenue à Chisinau en mai 2008.

CLASSES BILINGUES PROFESSIONNELLES
EN HÔTELLERIE-TOURISME







DANS SIX PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Fig. 20 : Le rapport des missions d'implantation des classes bilingues effectuées en 2008

Les missions d'exploration et d'implantation ont assuré la mise en place d'un réseau d'appui concerté dans chacun des pays qui implique les Directions d'écoles bilingues identifiées, les Ministères de l'Éducation nationale, les Ambassades et les Alliances françaises.

La liste des écoles retenues est la suivante :

Albanie : École d'hôtellerie et de tourisme de Durres

Bulgarie : Le Lycée professionnel Dr Asen Zlatarov à Varna

Le Lycée professionnel de tourisme à Bourgas

Lituanie : Le centre de Formation Professionnelle d'Alytus

ERY de Macédoine : École de tourisme Lazar-Tanev à Skopje

République de Moldavie : Le Lycée professionnel n° 1 à Chisinau

Roumanie : Le Collège économique de Viilor à Bucarest

La formule gagnante d'accompagnement et de financement des classes bilingues qui fut finalement retenue :

1. **L'engagement formel des États et des directions d'établissement à soutenir et développer les classes bilingues et l'implication volontaire des enseignants**
2. **L'appui des Ambassades de France ou des Alliances françaises pour le renforcement langagier**
3. **Une contribution financière de l'OIF pour l'achat d'ouvrages, la mise en réseau des écoles et la mise à niveau des enseignants en hôtellerie et tourisme par des enseignants de français**
4. **Des cours de français offerts à des enseignantes hôtellerie et restauration dans leur milieu par leurs pairs.**
5. **La mise à contribution du CREFECO à Sofia en Bulgarie et de l'Université de Struga en Macédoine pour le développement des compétences pédagogiques et langagières adaptées au programme menant au métier de serveur avec l'aide d'enseignants français et québécois.**
6. **Des échanges d'expertises entre des écoles françaises et québécoises et les écoles offrant des classes bilingues dans les PECO. Ces échanges ont été appuyés financièrement par l'OIF, le programme québécois de mobilité enseignante et par les directions des écoles.**



Fig. 21 *:* Des étudiants en services de la restauration à l'œuvre au Centre de Formation professionnelle d'Alyus en Lituanie

3) **Le lancement de classes**

Chisinau, mai 2008

Lors de la réunion du groupe de liaison à Chisinau en République de Moldavie, les répondants nationaux ont poursuivi les travaux sur les classes bilingues et, surtout, planifié leur réalisation ainsi que l'évaluation des résultats anticipés selon les principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). C'est à cette occasion que les principes de la GAR initiés, pour la première fois, lors de la planification de 2006 à Tirana, ont été définitivement mis en application. Une présentation adaptée au PECO de la GAR a d'ailleurs été faite aux participants.



Fig. 22 ***: Le groupe régional de liaison à Chisinau en juin 2008***

Ainsi, la mise en œuvre de la première classe bilingue a été effective en République de Moldavie. L'inauguration officielle de la classe bilingue en Alimentation et tourisme au Lycée professionnel n° 1 à Chisinau a été faite en 2008.



Fig. 23 ***: Mme Eugénia Brinza, répondante nationale, avec André Blanchet et Alain Rossignol à l'***entrée du Lycée no 1 à Chisinau

4) **Les formations**

Pour accompagner l'enseignement en français dans les classes bilingue, un vaste programme de formation des enseignants a été lancé dès 2008. C'est ainsi que la session de formation et d'échange de Sofia a visé à augmenter les compétences des enseignants des classes bilingues en français appliqué dans des cours spécifiques du programme d'études menant aux métiers de service en hôtellerie et restauration. C'est lors de cette rencontre que fut élaboré le calendrier de formation des enseignants des classes bilingues par leurs pairs dans chacun de leur milieu.



Fig. 24 ***:*** Groupe d'enseignants en formation au CREFECO en mai 2009

CREFECO, Sofia, mai 2009

Un calendrier des disponibilités de chaque enseignant professionnel pour des cours de français dans leur ville entre mai et décembre 2009 a été établi et leur disponibilité pour des stages à l'été 2009, soit au CREFECO, soit dans les écoles partenaires. L'organisation de l'accompagnement au niveau pédagogique des écoles ayant les classes bilingues par des écoles partenaires en France ou au Québec a été mise en place. Enfin le contenu des cours offerts à l'occasion de l'Université d'été de Struga en juin 2009 a été décidé.

Ce fut le départ du réseau international d'échanges des enseignants en hôtellerie-restauration. La volonté de développer de nouveaux outils et des approches pédagogiques appliqués à la spécialité et dans la langue française a été confirmée. Au cours de cette importante rencontre, des présentations d'outils, de sites et d'ouvrages adaptés à la formation en français des métiers de l'alimentation et du tourisme ont été présentées par M. Patrick Troquenet du Lycée de Saint-Quentin en Yvelines ainsi qu'Anne-Marie Bazzo et Alain Rossignol.

Les animateurs ont aussi finalisé le scénario des interventions pédagogiques à réaliser ainsi que la préparation du matériel de support qui sera utilisé dans les ateliers de formation. Puis s'est amorcée la présentation par Alain Rossignol et Anne-Marie Bazzo des rôles joués par les Alliances et les Ambassades françaises, par leur appui donné dans les différents pays et les propositions de mise en place et/ou renforcement des réseaux de collaboration inter-écoles.

Le tout s'est poursuivi par la présentation de plusieurs sites Internet pertinents aux classes bilingues, comme :

- L'Association européenne des Écoles d'Hôtellerie et de Tourisme (AEHT)
- Le Carrefour francophone de la FPT
- Le Mot d'Or (français des affaires)
- Le Centre d'Élaboration des Moyens d'Enseignement du Québec (CÉMEQ)
- Les Éditions BPI
- Les Éditions Chenelière
- Les sites Internet des différentes écoles françaises et québécoises

Mme Amee van Veen, enseignante au Centre spécialisé en Alimentation et Tourisme Fierbourg et M. Richard Rioux, enseignant à l'École Hôtelière de la Capitale au Québec, ont présenté et commenté quelques exemples de fiches de travail en aide à l'apprentissage ainsi que d'autres documents pédagogiques pour le métier de serveur. Enfin Cédric Lavialle a présenté des exemples d'utilisation d'ouvrages de référence financés par l'OIF et sélectionnés par Anne-Marie Bazzo et Alain Rossignol. La totalité de ces ouvrages désormais disponibles au CRÉFÉCO ont été distribuée aux participants.

C'est à cette occasion que la confirmation des réseaux, la préparation des stages à l'Université d'été de Struga et les scénarii d›accompagnement par des écoles partenaires pour les écoles des classes bilingues au niveau pédagogique ont été établis. Les participants ont aussi décrit le modèle national d'accompagnement et de renforcement des compétences langagières des enseignants dans chacun de leur pays: OIF, Ambassades de France et Alliances françaises.



Fig. 25 ***: Groupe d'enseignants en formation au CREFECO en mai 2009***

Université d'été de Struga, Macédoine, Juin-juillet 2009, 2010 et 2011

En 2009, 5 des 6 pays identifiés ont pu se rendre à la formation offerte par M. Cédric Lavialle à l'Université d'été de Struga en ERY de Macédoine : l'Albanie, la Bulgarie, la Lituanie, l'ERY de Macédoine et la Roumanie.



Fig. 26 ***: M. Cédric*** Lavialle avec son groupe d'enseignantes et enseignants à l'université d'été de Struga

À Struga, en 2009, l'ouvrage « *Hôtellerie-restauration.com : méthode de français professionnel de l'hôtellerie et de la restauration »,* le guide pédagogique et le CD d'accompagnement la Présentation de Fiches d'Intentions Pédagogiques ont été présentés. Les fiches techniques, de fiches de procédures et fiches de préparations ont été analysées ainsi que de nouveaux ouvrages et de nouveaux supports à l'enseignement. Les stagiaires de chacun des pays ont aussi monté un cours de leur programme.

Nombre d'enseignantes et d'enseignants formés pour les classes bilingues
en hôtellerie et tourisme dans les PECO

Pays	Nombre de personnes
Albanie	5
Bulgarie	6
Lituanie	3
Macédoine	8
Moldavie	5
Roumanie	4
TOTAL	31

En 2010, les ateliers de Struga avaient pour objectifs de renforcer des compétences en français et de présenter et s'approprier des outils pédagogiques liés à la gestion d'une classe bilingue.

Au cours des ateliers les enseignantes et enseignants ont tout particulièrement acquis de nouveaux outils et des approches pédagogiques appliquées à la spécialité dans la langue française, pris connaissance des guides pédagogiques, acquis une méthode de réalisation de fiches pédagogiques applicables en hôtellerie et en tourisme et réalisé des fiches pédagogiques adaptées aux programmes d'études de chacun des pays pour le métier de serveur.

M. Cédric Lavialle a été invité par l'OIF pour développer sur le thème de la communication en français les sept domaines suivants : la communication téléphonique, l'accueil, la prise de commande, l'argumentation commerciale, les boissons, le service au client et la correspondance écrite et la correspondance électronique.

En plus des nombreux exemples présentés, plusieurs outils d'intervention pédagogique ont été remis ou consultés dont des volumes, des documents et des liens internet comportant des vidéos. Une activité pédagogique, portant sur les jeux de rôle, a consisté, pour chaque équipe nationale à présenter et à décrire un plat de son pays à un groupe de clients (constitué du reste de la classe).

Une présentation sommaire du guide de conception de réalisation d'un guide pédagogique a été effectuée. Cette présentation a illustré le lien qui existe entre les 4 cahiers de l'ingénierie et les 6 guides méthodologiques de mise en œuvre de l'APC. Puis une présentation détaillée des guides méthodologiques 4 et 6 portant sur la pédagogie et la gestion de centre a été faite par André Blanchet. Mme Amee van Veen, enseignante du Centre spécialisé en alimentation et tourisme de Fierbourg (Québec), a présenté un exemple de fiche de suggestion pédagogique appliquée au programme de service de la restauration. Il s'agissait de la compétence « Mise en place ». Puis, les participants se sont regroupés en fonction de leur nationalité pour élaborer des fiches de suggestion pédagogique pour leur programme d'études menant au métier de serveur.



Fig. 27 ***: L'équipe m***oldave, (Mesdames Liliana Cojocaru, Inga Timotin et Valentina Neagu) en train d'élaborer des fiches pédagogiques pour le Lycée professionnel n° 1 de Chisinau

Enfin, les participants ont convenu de l'importance de poursuivre les formations de l'Université d'été de Struga sur les classes bilingues en FPT en 2011. Ces actions s'ajoutent et seront coordonnées avec les autres interventions de renforcement des Ambassades de France et des Alliances françaises, du CREFECO et aux partenariats inter-établissements entre les écoles des PECO et celle du Québec et de la France.



Fiches de suggestions pédagogiques

Réalisées par les enseignantes et enseignants des classes bilingues en hôtellerie et tourisme des Pays d'Europe Centrale et Orientale

dans le cadre des activités de partenariat du *Programme d'Appui aux Politiques Nationales de Formation Professionnelle et Technique* appuyé par les autorités des PECO et l'Organisation Internationale de la Francophonie :

L'Albanie, la Bulgarie, la Lituanie, l'Ex-République yougoslave de Macédoine, la République de Moldova, la Roumanie

Lors de sessions de travail animées par :

Mme Amee van Veen, Enseignante en Service de restauration, Centre spécialisé en alimentation et tourisme Fierbourg, Québec

M. Cédric Lavialle, Assistant technique français, Filière de tourisme et d'hôtellerie d'Albena, Bulgarie

Fig. 28 : Les fiches de suggestions pédagogiques réalisées à l'université d'été de Struga



Fig. 29 ***: Les participantes et participants de l'université d'été de*** Struga en juin 2010

En juillet 2011, une trentaine d'enseignantes des 6 pays ont participé aux travaux de l'Université d'été de Struga. Comme recommandé par les participants de la session de 2010, les activités ont porté principalement sur le service du vin. En effet chaque pays de la région a présenté ses régions viticoles et ses vins ainsi que leur référentiel de formation sur le sujet. Alors que tous les pays de la région, excepté la Lituanie, produisent du vin et ce depuis plusieurs siècles, l'apprentissage du vin dans les Lycées hôteliers est théorique et très court.

C'est donc très à-propos que M. Christophe Sauvage accompagné par M. Patrick Troquenet, chef de travaux, a adapté ses connaissances pédagogiques au contexte et au savoir de chaque enseignant présent. Les outils présentés (fiche de dégustation, film, Powerpoint interactif sur les régions vignobles, les cépages…) ont amélioré les connaissances pédagogiques des participants et fournis une base exploitable pour compléter leurs cours ayant trait au service du vin.

Des documents pédagogiques ont été présentés. Ces derniers seront offerts par l'OIF aux professeurs de restauration des classes bilingues pour les aider à structurer leurs cours en français.

Les ateliers de Struga en 2012 devraient porter sur le renforcement des capacités à structurer un cours à partir du référentiel de formation et ce, dans deux domaines, le service de table et l'accueil en hôtellerie tourisme (accueil de groupe, comportement, gestion des conflits).
Ce renforcement devra prendre en compte les points suivants : la structure d'un cours, l'objectif pédagogique, l'évaluation, les outils et le temps.



Fig. 30 *:* Les participantes et participants de l'université d'été de Struga en juillet 2011

En 2011, les classes bilingues en Alimentation et tourisme dans les PECO, c'est :

- **Six pays**
- **Sept écoles professionnelles**
- **Plus de 30 enseignants et enseignantes formées dans leur milieu selon leurs besoins par leurs pairs**
- **Un programme d'études menant au métier de serveur et des professions de l'hôtellerie et du tourisme**
- **Plus de 500 élèves qui suivent des formations bilingues**
- **Environ 400 diplômés prévus en 2012-2013 (les premiers diplômés)**
- **Des programmes de formation des enseignants adaptés au besoin de chacun des pays, au CREFECO et à l'Université d'été de Struga**
- **Des échanges inter-écoles favorisant l'accroissement des compétences**
- **Des fournitures en volumes, vidéo et logiciels de langue française**
- **Le développement d'outils et de matériel pédagogique commun**

Les coopérations bilatérales initiées au sein à la suite du projet des PECO

A. Les partenariats entre les écoles des PECO et des écoles françaises et québécoises

Du réseau de collaboration inter-écoles, les liens suivants ont été mis en oeuvre :

2010 ; Albanie : L'École d'hôtellerie et de tourisme de Durres avec le Lycée Professionnel de MAZAMET (France)

2011 ; Bulgarie : Le Lycée professeur Dr AsenZlatarov , VARNA avec le Lycée professionnel hôtelier François Bise de BONNEVILLE (France)

2010 ; Bulgarie : Le Lycée professionnel de tourisme de Bourgas avec le Lycée Professionnel de MAZAMET (France)

2010 : Lituanie : L'École professionnelle d'Alytus avec l'École hôtelière de la Capitale (Canada/Québec)

2009 : ERY de Macédoine : L'Ecole de tourisme «LazarTanev» de Skopje avec Le Centre spécialisé en alimentation et tourisme Fierbourg (Canada/Québec)

2011 : République de Moldavie: Le Lycée n° 1 à Chisinau avec le Lycée d'hôtellerie et de tourisme de Saint- Quentin en Yvelines (France)

2011 : Roumanie : Le Collège Économique VIILOR avec le Lycée d'hôtellerie et de tourisme de Saint-Quentin en Yvelines (France)

L'École d'hôtellerie et de tourisme de Durres et Lycée professionnel de tourisme de Bourgas avec le Lycée Professionnel de Mazamet (France)

Le stage qui avait été proposé en 2010 aux Lycées hôteliers de Durres (Albanie) et de Bourgas (Bulgarie) visait à augmenter les compétences pédagogiques et langagières des enseignants des classes bilingues en français en matière de programme d'études menant au métier de serveur de la restauration. Il visait en particulier à formaliser le réseau d'échanges des enseignants en restauration des trois institutions et à acquérir de nouveaux outils et des approches pédagogiques appliquées à la spécialité et dans la langue française (en particulier dans les modules ou les cours qui ont été retenus pour les classes bilingues dans les PECO).

Lors de la mission les stagiaires ont eu la possibilité d'observer le savoir-faire et les compétences acquises par les élèves dans un milieu réel : au restaurant d'application du lycée. De la documentation a été remise et sera utilisée lors des cours de français des enseignants albanais et bulgares.
Pour continuer l'organisation de stages pour les enseignants des classes bilingues, des contacts sont menés avec d'autres lycées francophones.

Le Lycée professeur Dr Asen-Zlatarov, de VARNA en Bulgarie avec le Lycée professionnel hôtelier François Bise de Bonneville (France)
Le Collège Économique VIILOR de Roumanie et Le Lycée n° 1 de Chisinau, en République de **Moldavie avec le Lycée d'hôtellerie et de tourisme de Saint- Quentin en Yvelines (France)**

Ces deux partenariats sont actuellement mis en œuvre en 2011. Le Lycée d'hôtellerie et de tourisme de Saint-Quentin en Yvelines a accueilli les délégations du Collège Viilor et du Lycée professionnel no 1. Le Lycée de Varna sera à Bonneville pendant quinze jours entre septembre et octobre 2011.

L'École professionnelle d'Alytus avec l'École hôtelière de la Capitale

La double mission de la délégation lituanienne à l'École Hôtelière de la Capitale s'est déroulée en avril et mai 2010. Elle a formalisé les liens entre les deux écoles de formation professionnelle et augmenté les compétences des enseignants des classes bilingues en français appliqué dans des cours spécifiques du programme d'études menant au métier de serveur de la restauration.

Au cours de ce stage, les participants ont effectué les activités suivantes :

- La présentation des centres de formation et du programme « service de la restauration » à l'École Hôtelière de la Capitale (ÉHC): les objectifs du programme, les compétences et les évaluations en aide à l'apprentissage et aux fins de certification.
- Des discussions sur le programme de formation en service de la restauration ainsi que la validation de la liste des cours à privilégier pour le renforcement des compétences pédagogiques et langagières au CFP d'Alytus et de ses attentes au regard de la collaboration avec l'ÉHC.
- La présentation du secteur Hôtellerie et tourisme et du programme d'étude visant le métier de Spécialiste en hôtellerie et de Serveur-barman au CFP d'Alytus
- Des exercices de renforcement des compétences langagières en français appliqués à la restauration lors de la mise en place d'ateliers pratiques (service élaboré) et théoriques.

Les participants ont été associés directement avec les enseignants et les élèves à des activités pédagogiques portant sur la préparation de services de banquets, de cocktails et de mise en place. Ils ont pris connaissance de l'organisation de l'évaluation des apprentissages et des épreuves et ont observé des situations réelles d'évaluation en hôtellerie et tourisme.

La délégation d'Alytus a rencontré des représentants du marché du travail et membre du conseil d'administration de l'ÉHC. M. le Directeur Vytautas Zubras et Mme Rasa Naujaliene ont pris connaissance de l'organisation de la formation continue et de la planification des interventions dans le milieu du travail et des stages avec les partenaires. Ils ont assisté au concours Divin-Défi qui couronne le meilleur sommelier des écoles hôtelières et de restauration du Québec mené en collaboration avec L'Académie culinaire de Charlevoix.

Ils ont échangé avec le personnel et la direction du Centre Spécialisé en Alimentation et Tourisme Fierbourg et du Cégep de Limoilou (collège d'enseignement en hôtellerie, restauration et tourisme) sur l'organisation de la formation. À Fierbourg et Limoilou, ils ont particulièrement porté leur attention sur des outils pédagogiques adaptés à l'enseignement bilingue de modules en service de la restauration et pour le métier de réceptionniste en hôtellerie.

Ils ont rencontré Mme Marie-Claude de la Poterie, responsable de la coopération internationale à la CS de la Capitale, et Mme Guy-Ann Albert du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport du Québec pour une présentation générale des actions de la commission scolaire en coopération, du contexte des classes bilingues appuyées par l'OIF en partenariat avec les écoles québécoises et françaises et des programmes de mobilités étudiantes et enseignantes supportés par le Québec.

Enfin, les directions des deux organisations ont élaboré un programme commun de coopération à long terme. Ainsi les établissements ont renouvelé leur intention de poursuivre le partenariat initié par la visite de la délégation d'Alytus à Québec. Pour ce faire, elles ont convenu de mettre en œuvre, dans la mesure de leurs moyens, les initiatives qui ont été décrites dans la section précédente. Ces actions s'ajoutent et seront coordonnées avec les autres interventions de renforcement de l'Ambassade de France en Lituanie, du CREFECO ainsi qu'aux ateliers de l'Université d'été de Struga. En décembre 2010, une entente formelle signée par les autorités des deux organisations est venue donner un caractère officiel à ce partenariat.

Par ailleurs, M. Richard Rioux, enseignant à l'École hôtelière de la Capitale, s'est rendu à Alytus en mai 2011 pour la poursuite du programme d'échange. Il a traité de la mise en place, des menus, des banquets et du service des boissons.

Le 2 juin, s'est déroulée au CFP d'Alytus la Conférence nationale sur les classes bilingues. Elle regroupait l'ensemble des écoles offrant ce type d'enseignement en Lituanie. Chaque école y a présenté son expérience ainsi que les succès et difficultés rencontrées.

En Lituanie, des cours de français pour les 7 enseignantes des classes bilingues du Centre de formation professionnelle (CFP) d'Alytus ont été financés par l'Ambassade de France à Vilnius. L'OIF, pour sa part, a pris en charge les échanges pédagogiques sous forme de formations ou de stages des enseignantes dans une école québécoise : L'École Hôtelière de la Capitale. Le partenariat développé entre le CFP d'Alytus et l'ÉHC dépasse de beaucoup la classe bilingue. En effet, cet appui ciblant la planification et l'organisation pédagogique et matérielle pour l'ensemble des formations en hôtellerie et tourisme a été développé. Cet a appui a entre autre inspiré le développement de dispositifs d'enseignement selon l'approche par compétence pour tous les élèves de la formation professionnelle tant pour les classes bilingues que pour les programmes offerts en lituanien.



Fig. 31 : La Conférence nationale sur les classes bilingues, Alytus, Lituanie, le 2 mai 2011

L'Ecole de tourisme «LazarTanev» de Skopje avec Le Centre spécialisé en alimentation et tourisme Fierbourg (Canada/Québec)

Au cours de cette autre double mission effectuée en septembre 2009 et juin 2010, les enseignants ont discuté sur le programme de formation menant au métier de serveur ainsi que la validation de la liste des cours à privilégier pour le renforcement des compétences pédagogiques et langagières et de ses attentes au regard de la collaboration avec le Centre en alimentation et tourisme Fierbourg.

Ils ont aussi mené des exercices de renforcement des compétences langagières en français appliqués à la restauration lors de la mise en place d'ateliers pratiques et théoriques.

En outre, du matériel didactique, et des ouvrages québécois appuyant l'enseignement dans les classes bilingues ont été transmis. Ces documents portent principalement sur la communication verbale et non-verbale, l'approche client et les stratégies d'enseignement bilingue.

Les enseignants ainsi que la direction de l'école ont été rencontrés. Une attention particulière a été accordée à la compilation des résultats scolaires et à la sanction finale des connaissances académiques et techniques (qui se font en manuscrit) ainsi qu'à leur transmission aux élèves.

En outre, la participante québécoise a pu observer et analyser les élèves lors d'activités pédagogiques réalisées en salle à manger. Le mode d'organisation pédagogique et matériel a fait aussi l'objet d'une analyse.

Mme Suzana Plézik, Responsable de l'Espace CampusFrance et des programmes de bourse ainsi que M. Cedomir Dimovski, du Ministère de l'Éducation et de la Sciences de la République de la Macédoine ont été rencontrés. Cette rencontre a permis, d'une part de présenter les classes bilingues en alimentation et tourisme et de faire le lien avec les ateliers de l'Université d'été de Struga et, d'autre part, d'être sensibilisé avec certaines difficultés rencontrées dans l'application du programme d'études en Macédoine.

Finalement les participants ont convenu de solliciter l'OIF et Éducation International au Québec afin de poursuivre les échanges en 2010-2011. Ces actions s'ajoutent et seront coordonnées avec les autres interventions de renforcement de l'Ambassade de France en Macédoine, du CREFECO ainsi qu'aux ateliers de l'Université d'été de Struga.

Mme Amee van Veen, enseignante en services e la restauration à Fierbourg a offert au printemps 2011 des sessions de renforcements des compétences langagières et pédagogiques à huit enseignantes du Lycée Lazar-Tanev. Ces sessions ont porté sur les communications, les menus, les banquets et les services de boissons.

L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (Canada/Québec) avec le Centre de Formation professionnelle d'Alanta en Lituanie, le Collège Viilor en Roumanie et le Ministère de l'Éducation et de la Science de Roumanie

En 2006, des responsables du ministère de l'Éducation du Québec avaient accueilli des représentants du ministère de l'Éducation et de la Science de la Lituanie. Cette mission s'inscrivait dans le cadre d'échanges bilatéraux portant sur divers aspects de la formation professionnelle dans les deux États.

C'est dans l'optique d'encourager la coopération entre établissements d'enseignement et d'appuyer leurs efforts visant à assurer la mobilité des étudiants et du personnel qu'a été organisé ce projet d'échanges entre le Centre de formation professionnelle d'Alanta en Lituanie et le l'école de formation professionnelle de Saint-Hyacinthe au Québec.

Ces journées d'échanges ont touché divers aspects de la formation professionnelle au Québec. Des programmes d'études des secteurs de l'entretien d'équipement motorisé, de la construction et de l'agriculture ont fait l'objet de présentations. D'autres activités ont touché les guides d'organisation de la formation et des documents relatifs à l'entrepreneuriat.

Cette mission a aussi été l'occasion de mettre au point et d'approuver un plan de travail commun aux deux partenaires. Ce plan comporte, en plus des échanges entre écoles, l'adaptation de cadres organisationnels et pédagogiques, l'échange d'expertise, le processus d'élaboration des programmes d'études et la planification d'une étude sur le rapprochement entre l'école et le monde du travail.

Il a été également convenu de maintenir une communication constante dans le but d'identifier les activités et les projets de coopération pouvant receler un intérêt commun. À cet effet, les modalités de réalisation, les ressources requises pour leur mise en œuvre et les sources de financement possibles seront identifiées. Des mécanismes de consultation et de coordination avec les milieux intéressés à la coopération et aux échanges en matière d'éducation et de formation professionnelle et technique pourraient également être mis en place.

En décembre 2010, une délégation de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe se rendait au collège Viilor en Roumanie afin d'explorer avec ce dernier et le Ministère de l'Éducation et de la Science de la Roumanie des domaines de collaboration comportant des activités plus larges que les classes bilingues. Les participants ont alors convenu de poursuivre leur échange dans les secteurs les plus porteurs dont celui de la santé et de l'agriculture.

B. Le Ministère de l'Éducation et des Sciences de Lituanie et le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

La déclaration d'intention

C'est le 6 juin 2005 à Vilnius, que le Ministre de l'Éducation et des Lumières de Lituanie apposait sa signature sur une importante déclaration d'intention entre le Québec et la Lituanie en matière d'éducation et de formation professionnelle. Depuis 2001, le Québec et la Lituanie ont développé des relations fructueuses en matière d'ingénierie de la formation professionnelle et technique; la participation active d'experts du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, et du ministère de l'Éducation et des Lumières de Lituanie au projet d'appui aux politiques de formation professionnelle et technique, mené par l'OIF ont constitué un contexte favorable au développement de cette coopération.

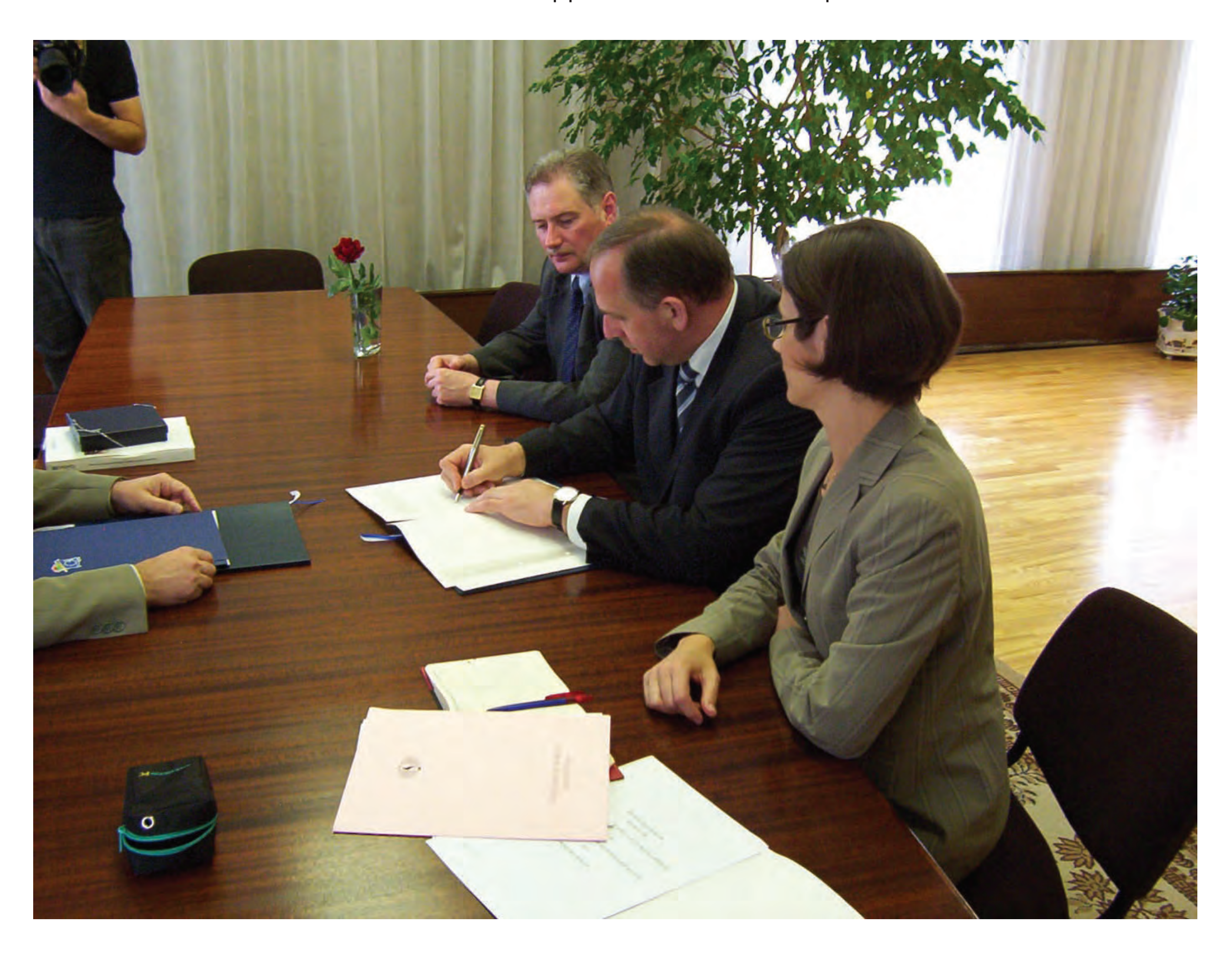


Fig. 32 ***: Signature de la Déclaration d***'intention Québec-Lituanie par M. Remigijus Motuzas

La Déclaration signée par le sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, M. Robert Dépatie, et le ministre de l'Éducation et des Lumières de Lituanie, M. Remigijus Motuzas, prévoyait, entre autres, la poursuite de coopérations dans plusieurs domaines de la formation professionnelle et technique dont :

- le développement des ressources humaines;
- le système de formation ;
- les normes (standards) professionnelles et les programmes d'études;
- l'évaluation des apprentissages;
- l'assurance de la qualité;
- les modalités d'organisation et de soutien de la formation.

Elle encourage la coopération entre établissements d'enseignement et appuie leurs efforts visant à assurer la mobilité des étudiants, du personnel enseignant et du personnel de gestion.

En conclusion, les deux pays ont convenu de maintenir une communication suivie afin d'identifier les activités et les projets de coopération présentant un intérêt commun, d'en préciser les modalités de réalisations, de déterminer les ressources requises pour leur mise en oeuvre et d'identifier les sources possibles de financement. Ils favorisent également la mise en place, sur leur territoire respectif, de mécanismes de consultation et de coordination avec les milieux intéressés à la coopération et aux échanges en matière d'éducation et de formation professionnelle et technique entre le Québec et la Lituanie.

La publication de deux études conjointes sur la FPT

Le 13 novembre 2006, à Québec, la sous-ministre-adjointe de la formation professionnelle et technique et de la formation continue du Ministère de l'Éducation du Québec, Madame Michelle Lapointe, et le Secrétaire d'État du Ministère de l'Éducation et de la Science de la Lituanie, Monsieur Dainius Numgaudis, lançaient conjointement une importante étude portant sur le partage des responsabilités dans le pilotage de la formation professionnelle et technique.



Fig. 33 ***: Lancement de la première étude conjointe Québec-Lituanie sur le partage des responsabilités en FPT***

L'étude, intitulée *Le partage des responsabilités entre les autorités touchées par la question de la formation préparatoire à l'exercice d'un métier ou d'une profession offerte en milieu scolaire dans divers États*, a été présentée dans le cadre de la visite de représentants du ministère de l'Éducation et de la Science de la Lituanie au Québec. Cette étude décrit et compare avec le Québec la réalité de trois États en matière de formation professionnelle et technique : l'Ontario, le Massachusetts et la Lituanie.

On y traite en particulier de la structure des systèmes éducatifs et d'un modèle intégré de qualification professionnelle et du partage des responsabilités entre les acteurs. À cet effet, les aspects suivants ont fait l'objet d'une attention particulière, soit les continuités de formation, l'élaboration et l'évaluation des programmes d'études, de même que l'évaluation des apprentissages. L'écriture du chapitre deux de l'étude constitue une nouveauté en matière de collaboration en ce sens qu'elle est le résultat d'une coécriture Lituanie-Québec réalisée à distance. Dans ce contexte, la réalisation d'une étude conjointe sur le rapprochement marché du travail et de l'école était prévue au plan de travail commun des deux États.

La deuxième étude conjointe sur les rôles, les responsabilités et le partenariat dans la gestion et le financement de la FPT

En janvier 2011, une deuxième étude est produite en partenariat. Elle met en parallèle les façons de faire au Québec et en Lituanie au regard des rôles, des responsabilités et du partenariat dans la gestion et le financement des établissements d'enseignement. Les versions française et anglaise de cet ouvrage s'ajoutent à celle publiée en 2006.



Fig. 34 ***: Deuxième étude conjointe Québec-Lituanie***

DES RÉALISATIONS ET DES PROJETS

CREFECO, Sofia, Septembre 2010

Les classes bilingues demandent d'une part, le renforcement des capacités pédagogiques des enseignants techniques en hôtellerie-tourisme et, d'autre part, que leur niveau de français soit suffisant pour enseigner les contenus techniques.

Des cours de langues, des cours liés à la pédagogie et des stages dans des lycées français et québécois ont pu être organisés pour les enseignants des classes bilingues. Des sessions de formation et d'appropriation du matériel pédagogique en hôtellerie-tourisme ont été tenues en 2008, 2009, 2010 et 2011 à l'Université d'été de Struga en ERY de Macédoine et au CREFECO à Sofia. Des cours de langue française professionnelle dispensés avec le soutien des Ambassades ou les Alliances françaises. Un programme d'échanges entre les enseignants des classes bilingues et les directeurs des Lycées avec des écoles françaises et québécoises, qui appuient les écoles des PECO dans le développement des compétences pédagogiques et langagières, a été mis sur pied. Ce programme est renforcé par les liens créés entre les écoles dans le cadre de l'Association Européenne d'Hôtellerie et de Tourisme, l'AEHT.

L'ensemble des cours sont donnés par des professeurs de discipline qui sont sous contrat de perfectionnement pour leur français et des professeurs de français qui assurent en parallèle l'enseignement d'une discipline en hôtellerie-tourisme. Une quinzaine de fiches de suggestions pédagogiques en français a été réalisée à Struga en 2010. Elles correspondent chacune à une discipline qu'enseignent les professeurs des classes bilingues avec l'appui de trois personnes-ressource du projet FPT de l'OIF, du Québec, Mme Amee Van Veen et de M. André Blanchet, et de France, M. Cédric Lavialle.

A ce jour, environ 500 élèves suivent l'enseignement bilingue dans les programmes d'études visant les métiers de serveur, de réceptionniste et d'agent de tourisme en Albanie, Bulgarie, Lituanie, ERY de Macédoine, République de Moldavie et Roumanie. Ces pays devront maintenant rendre visibles les programmes des cours bilingues dans le cursus officiel des diplômes nationaux.

À l'automne 2011, les répondants nationaux auront à se pencher sur la démarche d'évaluation de cette activité. En effet, il est important de démontrer les compétences acquises et la facilité d'insertion des jeunes en classes bilingues. Ainsi nos répondants devront sélectionner des indicateurs d'efficacité et d'efficience et les pays seront invités à mettre en place un système de suivi des diplômés des classes bilingues dans chacun des lycées. Cet outil permettra de comparer le taux d'insertion des élèves sortants des classes bilingues avec ceux des classes non bilingues dans la même discipline.

L'OIF et les partenaires techniques et financiers continueront en 2012 et 2013 leurs efforts pour améliorer les compétences des professeurs des classes bilingues avec le même souci d'améliorer les capacités pédagogiques, techniques et langagières. À ce sujet, tous les pays ont reçu l'information et peuvent formuler des projets d'échanges bilatéraux pour bénéficier d'un renforcement pédagogique et technique du Québec et de la France et échanger des stagiaires dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme. Des stages sont aussi prévus en France en partenariat avec le groupe ACCOR.



Projection des effectifs en hôtellerie et tourisme des classes bilingues dans les PECO *						
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
ALBANIE	2eme année 3ème année 4ème année	-	-	36	36 36	36 36 36
BULGARIE (Varna)	1ere année 2ème année 3ème année 4ème année 5ème année	-	29	29 29	29 29 29	29 29 29 29
BULGARIE (Bourgas)	1ere année 2ème année 3ème année 4ème année 5ème année	-	-	29	29 29	29 29 29
LITUANIE	1ere année 2ème année 3ème année	-	-	50	50 50	50 50 50
ERYM	1ere année 2ème année 3ème année 4ème année	-	-	28 30 30	28 30 30	28 30
MOLDAVIE	1ere année 2ème année 3ème année	26	28 26	26 28 26	26 26 28	26 26 26
ROUMANIE	1ere année 2ème année 3ème année 4ème année 5ème année	28	- 28	- - 28	50 - - 14 -	50 50 - - 14
TOTAL	Effectifs cumulés			313 dont 26 diplômés	481 dont 58 diplômés	569 dont 126 diplômés

*Compilation par Alain Rossignol

26 : Sorties des classes bilingues

L'édition 2000 des quatre Cahiers de l'ingénierie de la formation professionnelle et technique ont été traduits en quatre langues : l'albanais, le roumain, le macédonien et le lituanien. Les versions imprimées en langue nationale ont été officiellement remises par les répondants nationaux de chacun des pays à l'OIF et à la représentante du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Mme Guy-Ann Albert.

L'ensemble des pays PECO veulent se conformer aux standards européens de compétences. Le défi se situe ici plus au niveau de la mise en oeuvre. C'est le cas en particulier pour l'appui à la pédagogie et à la gestion des centres offrant des programmes par compétences. Ainsi, pour 2011, les répondants nationaux ont souhaité accentuer l'effort pour informer les chefs de centres de FPT et les enseignants sur le contenu des quatre cahiers de l'ingénierie de la FPT et des deux guides méthodologiques de l'OIF qui seront traduits portant sur le guides pédagogique (guide 4) et le guide d'organisation pédagogique et matérielle (guide 6).

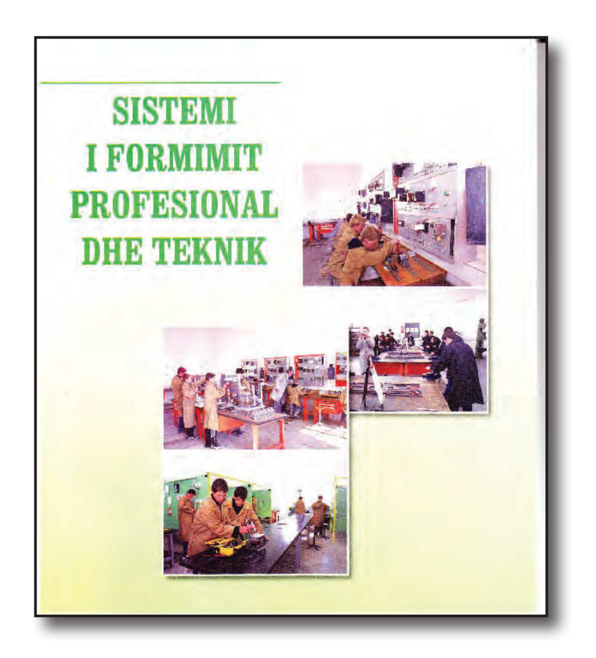
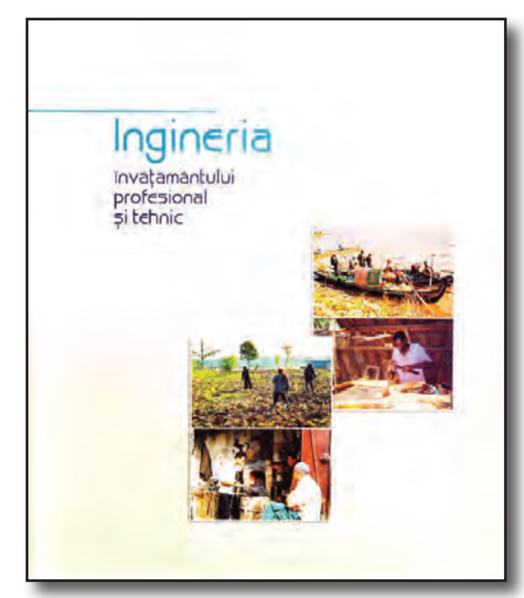


Fig. 35, 36,37 et 38 ***: Les 4 cahiers de l'ingénierie de la FPT en version albanaise, lituanienne, macédonienne et roumaine***







L'activité de mise en commun des référentiels de qualification professionnelle PECO avec le marché de l'emploi de l'Union Européenne est maintenant presque terminée. La Roumanie a pris la décision d'imprimer et de diffuser le document au complet. En plus des compétences du métier de secrétaire, il contiendra les analyses comparatives de quatre autres métiers. La publication est prévue pour 2011.



Mise en commun des compétences professionnelles
Pour la profession de
Secrétaire
Ainsi que celles de briqueteur-maçon, électronicien, hôtelier et mécanicien automobile



Pays d'Europe centrale et orientale

Novembre 2010

Fig. 39 ***: La publication portant sur la mise en commun des compétences professionnelles***

Que nous réservent les prochains mois ?

Y aura-t-il de nouveaux développements en lien avec l'APC dans les PECO ?

Comment se dérouleront les suites des projets engagés en matière de classes bilingues et de mise en commun des référentiels ?

Voilà les questions qui nous préoccupent à ce moment-ci.

La publication et la présentation des 6 Guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences aux différents acteurs de la FPT des pays de la francophonie en novembre 2010 ont permis d'ouvrir encore plus largement les perspectives de partenariat. Une large part de la planification de l'OIF pour 2011-12 repose sur des applications pratiques dans les différents contextes nationaux de ces guides produits par l'OIF.

Des interventions d'appui pédagogique basées sur les guides et en lien avec les activités en cours se déroulent, notamment, pour le renforcement des compétences des enseignants dans les classes bilingues dans les PECO.

Les travaux réalisés à l'Université d'été de Struga en 2010 par les enseignantes et enseignants des classes bilingues de chacun des 6 Pays d'Europe Centrale et Orientale vont dans ce sens. Il s'agit de 15 fiches de suggestions pédagogiques adaptées à la réalité des programmes d'études menant au métier de serveur dans chacun des pays. Les cours ou modules sélectionnés pour ce faire sont ceux qui sont offerts en français dans le cursus des élèves.

En APC, les fiches de suggestions pédagogiques font partie intégrante de la démarche de l'enseignant. On les retrouve dans le Guide méthodologique n° 4 qui porte sur la Conception et la réalisation d'un Guide Pédagogique. L'objectif principal d'un guide pédagogique est d'appuyer les formateurs et l'équipe pédagogique responsables de la mise en œuvre de la formation dans chaque établissement. Présentées sous forme de fiches élaborées pour chaque compétence, les suggestions pédagogiques reprennent l'énoncé de la compétence, lequel est accompagné d'informations complémentaires telles que le numéro de la compétence et la durée allouée pour son acquisition. Les fiches de suggestions pédagogiques renseignent sur la position, le rôle et la démarche particulière à chaque compétence. Elles fournissent ensuite une liste des savoirs liés à chaque compétence ainsi que leurs balises, lesquelles renseignent sur l'étendue ou sur les limites des savoirs en cause.

Enfin et surtout, elles contiennent des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage de façon à couvrir l'ensemble des savoirs liés à la compétence et des éléments qui s'y rapportent. Elles sont l'outil tout désigné pour aider les formateurs à structurer leur enseignement. Dans les PECO, l'élaboration et l'utilisation de fiches de suggestions pédagogiques dans le contexte des classes bilingues semblent des plus appropriées pour soutenir le travail des enseignantes et des enseignants compétents dans leur domaine professionnel.

Au cours des deux prochaines années, en plus de poursuivre les travaux entrepris sur les fiches de suggestions pédagogiques, nous apporterons une attention particulière à l'appui des directeurs de centre offrant des programmes selon l'APC. Ce sujet est principalement couvert par le guide pédagogique n° 6. C'est pourquoi, au CREFECO en octobre 2010, les répondants nationaux avaient décidé de la traduction de la présentation générale et des guides méthodologiques numéros 4 et 6 en albanais, roumain, bulgare, macédonien et lituanien.

Plus particulièrement, la Roumanie propose d'élaborer 3 modules de formation (1 pour les cadres FPT, 1 pour les chefs d'établissement et 1 pour les enseignants) en intégrant l'APC dans la systémique des 4 cahiers de la FPT.

Alors que l'Albanie, la République de Moldavie, la Lituanie, la Bulgarie et l'ERY de Macédoine proposent d'organiser des ateliers de formation et d'adaptation des outils FPT et APC.

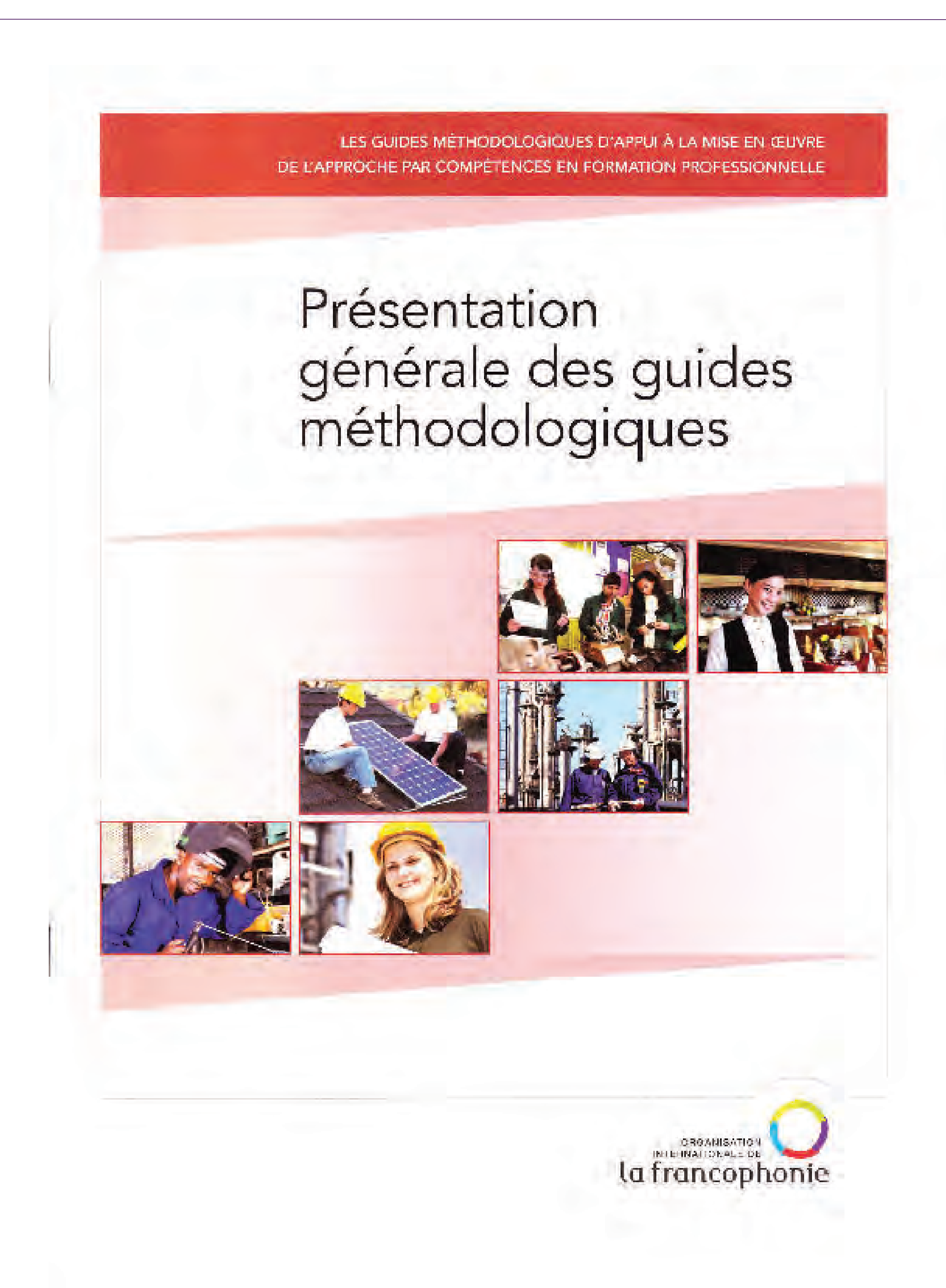


Fig. 40 ***: La présentation générale des guides méthodologiques d'appui à l'APC qui est traduite*** dans les 5 langues des PECO ainsi que les guides n° 4 et n° 6



Quelques moments de la réunion
au CREFECO en octobre 2010 :
Fig. 41 : Barbara et Guy-Ann
Fig. 42 ***: l'allocution de***
M. David Bongard
Fig. 43 : l'ensemble du groupe





En guise de conclusion : L'évaluation et la pérennité des classes bilingues.

L'année 2011 est une année d'évaluation pour les activités des classes bilingues dans les PECO. Cette démarche amorcée en 2010 en Roumanie et en République de Moldavie s'est poursuivie dans les autres pays en 2011. Ainsi les classes bilingues ont été évaluées de façon formelle. On peut affirmer que ces dernières sont supportées par des directions et des équipes très motivées. Le recrutement de nouveaux élèves, l'assurance du maintien et de la pérennisation à long terme dans les pays et la reconnaissance du diplôme sont cependant les enjeux les plus importants. Malgré les progrès notés au cours de la dernière année, il reste encore beaucoup de travail à faire dans le renforcement des compétences langagières et pédagogiques du personnel. L'appui donné par l'OIF et le partenariat développé avec les ambassades de France, les centres culturels français et les écoles françaises et québécoises sont très pertinents, utiles et appréciés.

Pour la suite des choses, les répondants nationaux seront conviés en 2011 pour sélectionner des indicateurs d'efficacité et d'efficience des classes bilingues et les autorités des pays ainsi que les directions d'écoles seront invitées par l'OIF à lui faire part des mesures qui seront prises afin d'assurer la pérennité des classes.

Pays	**Date**	**Ont rencontré les équipes nationales**
Roumanie	**14 au 17 juin 2010**	**Barbara Murtin et Alain Rossignol**
République de Moldavie	**14 au 17 juin 2010**	**Barbara Murtin et Alain Rossignol**
Albanie	**19 au 21 avril 2011**	**Anne-Marie Bazzo et Alain Rossignol**
Lituanie	**31 mai au 2 juin 2011**	**Barbara Murtin et André Blanchet**
Bulgarie	**Juin 2011**	**Barbara Murtin et Alain Rossignol**
ERY de Macédoine	**4 au 8 juillet 2011**	**Barbara Murtin**

Bien sûr, toutes ces activités, qui ne peuvent se poursuivre sans l'engagement de tous, continueront à obtenir l'appui de l'OIF. De nouvelles voies seront explorées. On peut penser ici, pour les classes bilingues, à un élargissement de l'implication des partenaires locaux (particulièrement le marché du travail et les autres acteurs de la société civile) et pour, la diffusion de l'APC, à l'appropriation des compétences pédagogiques et de gestion décrites dans les guides méthodologiques n° 4 et n° 6 comme tous l'avaient souhaité dès le départ lors de la première réunion du groupe de liaison en 2002.

Ne sont-ce pas là de beaux défis ?



Fig. 44 *:* Du 14 au 17 juin 2010, M. Alain Rossignol et Mme Barbara Murtin en session d'observation de la classe bilingue au Coll***ège*** Viilor en Roumanie dans le cadre du bilan et de la pérennisation des classes bilingues en hôtellerie-tourisme au Collège Viilor de Bucarest et au Lycée professionnel n° 1 de Chisinau



Fig. 45 *:* Double mission en Lituanie en mai juin 2011 ***: Échanges d'expertise professionnelle et langagière***, bilan d'étape, promotion auprès des partenaires et perspectives de la classe bilingue

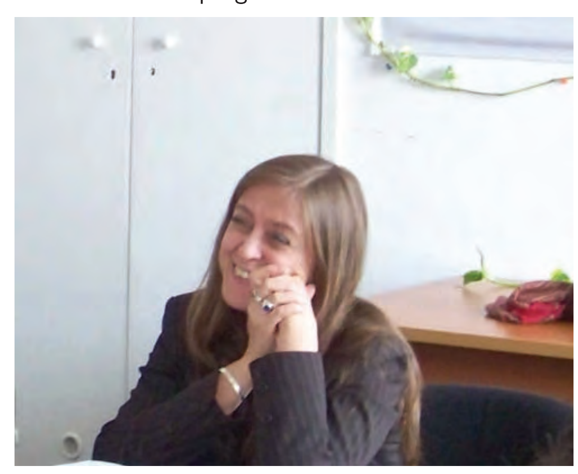
Les répondants nationaux

Les activités FPT de l'OIF dans les PECO sont portées essentiellement par quelques personnes ressource qui se sont engagées, pour certaines depuis près de 10 ans, dans le travail.
Sans ces personnes, le projet ne serait pas aujourd'hui en mesure d'atteindre de tels résultats.

Albanie : Mme Pramvera Kamini,
Spécialiste des Curricula Ministère de l'Éducation et de la Science



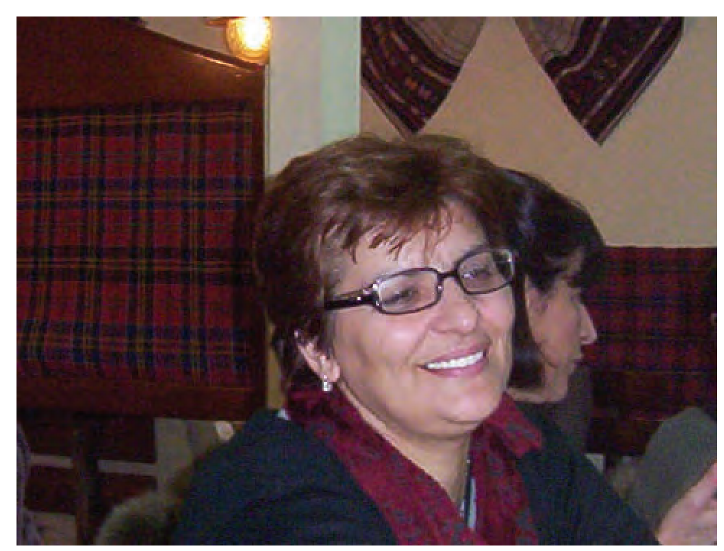
Bulgarie : Mme Veselina Ganeva, Expert d`État
Direction des programmes et contenus éducatifs



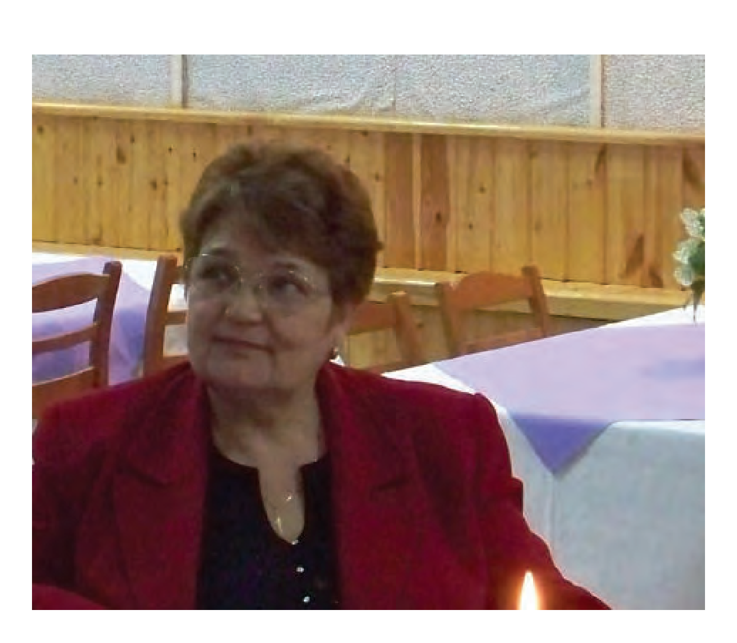
Lituanie : Monsieur Mindaugas Briedis,
Directeur-adjoint de l'Institut de communication sociale
de l'Université pédagogique de Vilnius



ERY de Macédoine : Madame Marija Nikolova, Conseillère
au Ministère de l'Éducation et de la Science



R. de Moldavie : **Madame Eugénia Brinza,** Conseillère
au Ministère de l'éducation et de la Jeunesse



Roumanie : Monsieur Victor Iliescu,

Président de la CNFPA



Notre pilote d'activités :

Monsieur Cristian Mirescu,

Directeur, Centre national d'évaluation et d'examens et Centre OECD-PISA



Liste des personnes ayant contribué au projet d'appui aux politiques de formation professionnelle et technique de l'OIF dans les PECO

Albanie
M. Ilia PALUKA
M. Maksim KONINI
M. Claude GODARD
Mme Édith DIBRA
Mme. Ilirjana LENGU
Mme Pramvera KAMINI
Mme Mimoza MEMA
Mme Fatime DEMKO
Mme Anila HODO
Mme Flutura LILA
M. Renato RAMA
Mme Ariana TAHIRI

Bulgarie
Mme Ekaterina ALEXANDROVA
Mme Veselina GANEVA
Mme. Bonka GENOVA
M. Alain BEAUSSIER
Mme. Katya KRACHUNOVA REZACHKA
Mme. Valeria STOYOVA DODOVA
Mme Bilyana BLAJEVA
Mme Snéjana DIMITROVA DÉMIROVA
Mme Ivolinka KOLEVA
Mme Stanka V**ÉLIKOVA**
Mme Yovelina BEDEVA SPASOVA
Mme Stanka PETROVA-OUZOVA
Mme Victoria KIOSSOVKA

Mme Kalina YOTOVA

ERY de Macédoine
Mme Doréana HRISTOVA
Mme Maria NIKOLOVA
Mme Valentina GACOVSKA
Mme Julijana JOZIC
Mme Svetlana SPASSENOVSKA
M. Toni MILEVSKI
Mme Emilija TODOROVIC
Mme Suntchica JOVANOVSKA
Mme Kristina VLAHOVA

Mme Biljiana NIKOLOVA
Mme Maja TODOROVSKA
Mme Slagana TRPCOVSKA
M. Zoran NIKOLOVSKI
République de Moldavie
Mme. Eugenia BRINZA
M. Alexandro BUZULAN
Mme Viorica DOBINDA
M. Nicolae HUTU
M. Vasile NOGAI
M. Gherasim TARAN
Mme Valentina NEAGU
Mme Liliana COJOCARU
Mme Inga TIMOTIN
M. Boris RUSU
Roumanie
M. Victor ILIESCU
M. Ionel Dragos COSMA
Mme. Ana Elena COSTIN
Mme. Anca DAN
Mme Luiza DANILIUC
M. Sylviu Cristian MIRESCU
M. Dan IONESCU
Mme. Maria PARASCHIV
Mme Elena PASCALI
Mme. Ioana PETRONE
Mme Marineta POPA
Mme. Paula POSEA
M. Constantin POPESCU
Mme. Liliana PREOTEASA
Mme. Anca RADU
Mme. Tania Mihaela SANDU
Mme. Simona TALABA
Mme. Simona VELEA
Mme. Zoica VLADUT
M. Marius PETRE
Mme Angela SANDRU
Mme. Mariana STEFANESCU
Lituanie
M. Mindaugas BRIEDIS
Mme. Irena ABISALIENE
Mme. Giedre BELECKIENE

M. Vincentas DIENIS
M. Alfonsas GRUMBINAS
Mme Odetta GURSKIENE
M. Algimantas PILIPONIS
Mme Roma MIGLINAITE
Mme Aukse SAPEZINSKIENE
Mme Rasa NAUJALIENE
Mme Roma MIGLINAITE
M. Romualdas PUSVASKIS
M. Vytautas ZUBRAS

Slovénie
Mme Jelka ARH
Mme. Tanja ERZETIC
Mme. Natasa JELENC
Mme. Alexia ROSSI

OIF et Pool multinational
Mme Guy-Ann ALBERT
Mme Anne-Marie BAZZO
M. André BLANCHET
M. David BONGARD
M. Jean Paul CHASSAING
Mme Carine DOUTRELOUX
M. Gérard GASQUET
M. Pradeep Kumar JOOSERY
M. Antoine de LACHEISSERIE
M. Cédric LAVIALLE
M. Ranjan MOOTHIEN PILLAY
Mme Barbara MURTIN
M. Jean-Marie PANAZOL
Mme Claudia PLESA
M. Alain ROSSIGNOL
M. Hervé TEISSEIRE
M. Éric-Normand THIBEAULT
Mme Rennie YOTOVA

Les écoles françaises et québécoises
Mme Amee VAN VEEN
Mme Annie COLLINET
Mme Isabelle FURNO
M. Richard RIOUX
M. Patrick TROQUENET



Annexe I : Convention Cadre de Coopération entre les États Francophones d'Europe Centrale et Orientale pour le Développement de la Formation Professionnelle et Technique

Annexe 2 : AVENANT À LA CONVENTION-CADRE DE COOPERATION entre les États d'Europe Centrale et Orientale, membres ou observateurs de la Francophonie, pour le développement de la formation technique et professionnelle

Annexe 3 : Album-souvenir commenté de nos réunions

CONVENTION CADRE DE COOPERATION ENTRE LES ETATS FRANCOPHONES D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

PREAMBULE

DANS LE CONTEXTE DE LA DECLARATION DES MINISTRES EUROPEENS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE ET DE LA COMMISSION EUROPEENNE SIGNEE A COPENHAGUE LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2002, LES ETATS DES PAYS FRANCOPHONES SOUSSIGNES, CI-APRES DENOMMES "PARTIES CONTRACTANTES",

- Animés de la volonté de resserrer les liens d'amitié et de solidarité qui unissent les peuples de la Francophonie;
- Conscients de la nécessité pour les pays d'Europe centrale et orientale, membres ou observateurs de la Francophonie, de renforcer les relations de partenariat dans le domaine de la formation professionnelle et technique;
- Désireux de développer la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la formation professionnelle et technique ;
- Souhaitant poursuivre et pérenniser sur des bases institutionnelles régionales les relations d'échanges et de concertation entre les systèmes de formation professionnelle et technique initiées dans le cadre du dispositif régional de partenariat inter Etats proposé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en suite des Assises francophones de la formation professionnelle et technique de Bamako (mai 1998),

SONT CONVENUS DES DISPOSITIONS SUIVANTES :

Article 1

Les Parties contractantes décident de poursuivre en commun, dans la mesure de leurs possibilités et dans un esprit de solidarité, leurs efforts pour la promotion, l'expansion et le renforcement de la coopération dans le domaine de la formation professionnelle et technique.

1

Article 2

Le domaine de coopération faisant l'objet de la présente Convention cadre couvre notamment la réalisation entre tout ou partie des Parties contractantes :

1. d'activités de partenariat à caractère national et régional par une coopération directe ;
2. d'études et de recherche pour le développement de la formation professionnelle et technique ;
3. d'activités en cours, ou à développer, dans le cadre du projet d'appui aux politiques nationales de formation professionnelle et technique de l'AIF, plus particulièrement celles relatives au cadre global d'ingénierie de formation professionnelle et technique et à la Base des savoirs francophones.
4. de toute autre forme de coopération acceptée par les Parties contractantes.

Article 3 :

Sur la base des dispositions de la présente Convention, les Parties contractantes concluent des Conventions de coopération spécifiques pour la réalisation d'activités de partenariat inter Etats relevant du domaine défini à l'Article 2. Ces Conventions précisent les termes de référence, les modalités et moyens de coopération technique, et les conditions de réalisation des activités, notamment :

- la nature de l'activité;
- les objectifs à atteindre;
- le calendrier de travail;
- le budget de dépenses et le plan de financement ;
- les obligations de chacune des parties concernées, et en particulier, les engagements financiers réciproques ;
- les organismes responsables de l'exécution ;
- les ressources humaines associées et chargées de l'exécution ;
- les modalités de suivi et d'évaluation ;
- les finalités et résultats concrets à court terme et l'impact à long terme sur l'évolution des systèmes FPT des pays concernés.

Article 4

1. Chaque Partie contractante s'engage à constituer une équipe nationale de personnes ressources compétentes et responsables pour la réalisation des activités de partenariat entrant dans le domaine défini à l'article 2, et à mettre à sa disposition les moyens matériels et financiers nécessaires, en particulier les moyens techniques de communication permettant une utilisation efficace de la Base des savoirs francophones.

2. Le ou les ministres en charge de la formation professionnelle et technique de chaque Partie contractante s'engagent à désigner et à mandater comme répondant national de la présente Convention une des personnes ressources du système de formation professionnelle et technique.

3. Dans le cadre du mandat reçu, le répondant national a la charge de proposer à la désignation du ministre les personnes ressources compétentes pour constituer l'équipe nationale, de diriger et d'animer l'équipe nationale, de coordonner pour son pays le dispositif régional de partenariat inter-Etats avec ses homologues, d'assurer ou de déléguer à tout membre de son équipe nationale la coordination régionale d'une activité de partenariat inter-Etats. A cet effet, est créé un comité de liaison de l'ensemble des répondants nationaux afin de coordonner le dispositif régional de partenariat inter Etats et toutes les activités qui en résultent.

4. Selon les modalités et moyens de coopération technique établis dans chaque Convention de coopération, les Parties contractantes peuvent solliciter le financement, total ou partiel, et la participation de tous organismes nationaux ou internationaux pour l'exécution des projets relevant du domaine défini à l'Article 2.

Article 5

Chacune des Parties contractantes, conformément à leurs législations respectives, adopte les mesures nécessaires pour faciliter l'entrée (délivrance de visas gratuits) et le séjour dans son pays des ressortissants des autres parties contractantes pour la réalisation des projets établis dans le cadre de la présente Convention cadre.

Article 6

Les dispositions de la présente Convention peuvent faire l'objet d'une révision à la demande d'une ou plusieurs des Parties contractantes. Les dispositions révisées ou amendées par consentement mutuel entrent en vigueur dès leur approbation par les Parties contractantes.

Article 7

Tout différend relatif à l'interprétation de la présente Convention est résolu à l'amiable dans un esprit de fraternité.

Article 8

1. Chacune des Parties contractantes peut dénoncer le présent accord en signifiant son intention par notification écrite adressée à chacune des autres Parties contractantes avec un préavis de six mois.

2. La dénonciation du présent accord n'engage que son auteur et n'affecte pas la mise en application des projets en cours d'exécution ou la validité des garanties déjà accordées dans le cadre de la présente Convention.

Article 9

La présente convention cadre reste ouverte à tout pays francophone d'Europe centrale et orientale, membre ou observateur, par la signature d'un avenant.

La présente Convention est conclue pour une durée indéterminée. Elle entre en vigueur à la date de la signature de chaque pays signataire, et, le cas échéant, de la clôture des procédures légales d'approbation spécifiques à chaque Partie contractante.

Fait à Bucarest le 5 novembre 2004 en quatre exemplaires en langue française, les .... textes faisant également foi.

POUR LA ROUMANIE :

POUR LA REPUBLIQUE DE BULGARIE :

POUR LA REPUBLIQUE DE MACEDOINE :

POUR LA REPUBLIQUE DE MOLDOVA : Vasile Nogai

4

Annexe II : AVENANT À LA CONVENTION-CADRE DE COOPERATION entre les États d'Europe Centrale et Orientale, membres ou observateurs de la Francophonie, pour le développement de la formation technique et professionnelle

signé à Tirana
par le Ministre de l'Éducation Nationale de l'Albanie
de la République de l'Albanie

1 Préambule

Le 4 novembre 2004, se tenait sous la présidence du Secrétaire d'état au Ministère de l'Éducation et de la Recherche de la Roumanie et en présence des délégations de Bulgarie, de Macédoine, de la République de Moldova, de Roumanie et de Lituanie, la Conférence des ministres de la formation professionnelle et technique des États d'Europe Centrale et Orientale, membres ou observateurs de la francophonie.

La conférence s'inscrivait dans le cadre du programme d'appui à la conception et à la mise en œuvre des politiques nationales de formation professionnelle et technique de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Au terme de cette conférence a été signée par les représentants de la Bulgarie, de la Macédoine, de la République de Moldova et de la Roumanie, une convention-cadre de coopération régionale pour le développement de la formation professionnelle et technique.

2 Adhésion de la République de l'Albanie

Le Ministre de l'Éducation Nationale de la République de l'Albanie, S.E.M. Gènc Pollo

Se fondant sur les relations de concertation et d'échanges développées depuis 2001 entre les Etats francophones d'Europe Centrale et Orientale en matière d'ingénierie de la formation professionnelle et technique;

Rappelant le contexte favorable au développement de cette coopération, à la suite de la participation active d'experts de son département ministériel aux activités développées entre les États dans le cadre du programme d'appui aux politiques nationales de formation professionnelle et technique de l'Organisation Internationale de la Francophonie;

Constatant avec satisfaction les résultats déjà tangibles de la démarche, notamment :
- la réalisation d'activités de partenariat en matière d'élaboration de filières bilingues et de mise en commun de référentiels de qualification,
- le développement d'une plateforme Internet de collaboration et de documentation pour la formation professionnelle et technique.

Exprimant la volonté de son département ministériel de renforcer et d'élargir la coopération engagée entre les États d'Europe Centrale et Orientale dans le domaine de l'ingénierie de système de formation professionnelle et technique,

Habilité à cet effet par la décision du ministère de l'Éducation Nationale lui donnant mandat

Déclare, par le présent avenant, adhérer à la convention-cadre de coopération régionale des États d'Europe Centrale et Orientale, signée par les représentants de la Bulgarie, de la Macédoine, de la République de Moldova et de la Roumanie à Bucarest le 4 novembre 2004 dont une copie reste annexée aux présentes.

S'engage

- à constituer une équipe nationale de personnes ressources compétentes et responsables pour la réalisation des activités régionales de partenariat et appuyer leurs efforts en permettant leur affectation, au besoin, aux travaux convenus dans le cadre de ces activités et en mettant à leur disposition les ressources matérielles nécessaires;
- à soutenir toute autre forme de coopération acceptée par les États dans le contexte de la convention-cadre.

Le présent avenant a été rédigé en langue française et en langue albanaise, les deux textes faisant également foi, et signé en autant d'exemplaires que de pays signataires de la convention, plus un.

Un exemplaire original du présent avenant sera adressé au département ministériel concerné de la Bulgarie, de la Lituanie, de la Macédoine, de la République de Moldova et de la Roumanie, et à l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour être annexé à la convention-cadre du 4 novembre 2004.

Fait à Tirana
le 13 juin 2006,

Gènc Pollo

Annexe 3 : Album-souvenir commenté de nos réunions

Cette annexe fait la liste de quelques-unes de nos réunions régionales de travail depuis 2002 agrémentée de quelques photos. Ces réunions sont consécutives au Séminaire transnational de Bucarest en 2001 et à la rencontre de programmation des activités de Sofia en 2002.

Septembre 2002, Vilnius, Lituanie



Fig. 46 : Cyrille Simard en appui à la BSF-PECO à Vilnius



Fig. 47 : Rajan M. Pillay ***à l'œuvre sur les classes bilingues***

Octobre 2003, Sofia, Bulgarie



Fig. 48 et 49 : L'auteur avec son équipe de travail sur les référentiels à Sofia en 2003



Fig. 50 : l'application du référentiel de qualification en mécanique automobile en Bulgarie : Gérard Gasquet, Algimantas Piliponis, André Blanchet et Mindaugas Briedis



Fig. 51 : Octobre 2003, Katya Krachunova Rezachka présente les premières expérimentations de classes bilingues à Sofia en Bulgarie

Novembre 2003, Chisinau, République de Moldavie



Fig.52: Le groupe de liaison régional à Chisinau en octobre 2003



Fig.53 : Une rencontre avec le Ministère en République de Moldavie

Mars 2003, Bucarest, Roumanie



Fig. 54 : Cyrille Simard lors d'activités de formation sur la Base des Savoirs en mars 2003

Mai 2004, Vilnius, Lituanie.



Fig. 55 : Présentation du secteur du bâtiment à Vilnius en 2004 par Mindaugas Briedis



Fig. 56 : ...et de l'équipement par la directrice du centre



Fig. 57 : Vilnius, mai 2004, Gérard Gasquet, M. Sérandour, Eugénia Brinza, Ionel Dragos Cosma, Julijana Jozick, Katya Krachunova Rezachka et Ranjan Moothien Pillay discutent des résultats obtenus dans les classes bilingues.



Fig. 58 : Présentation du programme de l'OIF par André Blanchet, Mindaugas Briedis et Gérard Gasquet au Ministère de l'Éducation et de la Science de la Lituanie

Novembre 2004, Bucarest, Roumanie



Fig. 59 : Hervé, en grande réflexion, lors de la préparation immédiate de la Signature de la Convention-cadre

Décembre 2004, Orléans, France



Fig. 60 : Le premier groupe de travail sur la recherche de financement : Marija Nikolova, Kathia Katya Krachunova Rezachka, Cristian Mirescu, Alain Beaussier, Rajan M. Pillay, André Blanchet, Eugénia Brinza, Bonka Genova et Tania Sandu

Skopje, avril 2005



Fig. 61 : Skopje, ERY de Macédoine

Tirana. Albanie, juin 2006



Fig. 62 : Des membres du groupe régional de liaison en discussion avec Éric-Normand Thibeault

Bucarest et Constanta, avril 2007



Fig. 63 : André et Hervé à l'étude à Constanta

Fig. 64,65 et 66 : Les réalisations des étudiants en hôtellerie et tourisme de Constanta en avril 2007 :







Bucarest, novembre 2007



Fig. 67 : À l’avant plan : Victor Iliescu, Alain Rossignol et Annie-Marie Bazzo

Chisinau, mai 2008



Fig.68 : Mindaugas Briedis, Alain Rossignol, Éric-Normand Thibeault, responsable de l'APECO, et André Blanchet



Fig. 94 : Mme Barbara Murtin lors de l'inauguration officielle de la classe bilingue à Chisinau



Fig. 70 : Alain Rossignol remettant des ouvrages en hôtellerie et tourisme à la directrice du Lycée professionnel no 1 à Chisinau, Viorica Dobinda lors de l'inauguration de la classe bilingue



Fig. 71 : Présentation de la GAR adaptée au PECO lors de la rencontre du groupe régional de liaison en République de Moldavie

CREFECO, Sofia, mai 2009



Fig. 72 ***: Les enseignant***es du Lycée Lazar-Tanev avec Amee van Veen du CFP Fierbourg



Fig. 74 ***:*** Toutes à l'attention de Cédric Lavialle



Fig. 75 : Rasa Naujaliene et Richard Rioux avec les étudiantes de la classe bilingue à Alytus

En 2010 : Des échanges d'expertise entre enseignants de classes bilingues :



Fig. 73 : Les enseignantes du CFP d'Alytus avec Richard Rioux de l'École Hotelière de la Capitale

Université d’été de Struga, ERY de Macédoine, Juin-juillet 2009, 2010 et 2011



Fig. 76: Amee van Veen expliquant l’élaboration de fiches pédagogiques en juin 2010



Fig. 77 ***: Cédric*** Lavialle et la délégation albanaise à Struga en 2010

CREFECO, Sofia, Septembre 2010

Fig. 78, 79 ,80 ,81 et 82 ***: Cérémonie de remise des 4 cahiers de la FPT dans les langues nationales : Albanie, Lituanie,*** ERY de Macédoine, République de Moldavie et Roumanie








Mme Rasa Naujaliene
Lituanie
M. Mindaugas BRIEDIS
Lituanie
Mme Veselina Ganeva
Bulgarie


Mme Rasa Naujaliene
M. Mindaugas BRIEDIS

Cristian : C'est son idée, c'est lui qui a posé la question : Connaissez-vous l'histoire du projet de l'OIF en FPT dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale ?

Cristian Mirescu



André Blanchet

André : Avec l'aide de tout le monde, il a tenté de la résumer.








CENTRUL NAȚIONAL DE EVALUARE ȘI EXAMINARE
ROMANIA
MINISTERUL
EDUCAȚIEI
CERCETĂRII
TINERETULUI
ŞI SPORTULUI